



entrées **libres**

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N°55 / janvier 2011

RENCONTRE

**Jean-Pascal
van YPERSELE**

PISA 2009

Un léger mieux

DOSSIER

**Les volontaires
font la différence**

édito

3 PISA et au-delà

des soucis et des hommes

- 4 Les Pouvoirs organisateurs subventionnés font cause commune
- 5 Agronomie à l'échelle européenne 20 ans pour le Fonds de Garantie

entrez, c'est ouvert!

- 6 Tous en piste!
- 7 Chantier de haut vol à la cathédrale

l'exposé du moi(s)

8 Jean-Pascal van YPERSELE
Le beau fixe idéal...

mais encore...

10 Une école sanctuaire?

DOSSIER

Les volontaires font la différence

internats

11 Les internats doivent subsister!

rétroviseur

12 Il y a du bon en chacun!

zoom

14 École, aide à la jeunesse et justice: quelles collaborations?

avis de recherche

16 PISA 2009: un léger mieux

service compris

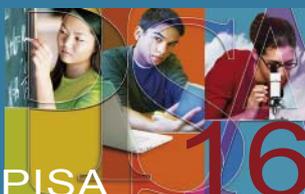
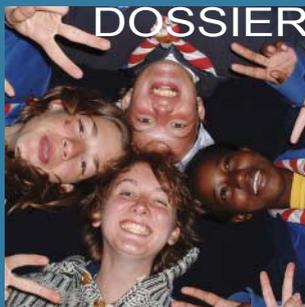
18 Mais que fait le SeGEC? (10)

entrées livres

19 Espace Nord ■ Un libraire, un livre
L'école catholique en Europe ■ concours livres

hume(o)ur

20 L'humeur de...
Le CLOU de l'actualité



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Janvier 2011 ■ N°55 ■ 6^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire
Nadine VAN DAMME
(02 256 70 37)

Création graphique
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

- Anne COLLET
- Jean-Pierre DEGIVES
- Sophie DE KUYSSCHE
- Benoît DE WAELE
- Brigitte GERARD
- Thierry HULHOVEN
- Anne LEBLANC
- Marie-Noëlle LOVENFOSSE
- Bruno MATHELART
- Guy SELDERSLAGH
- Jacques VANDENSCHRICK

Publicité
Conrad van de WERVE
(02 256 70 30)

Abonnements
Laurence GRANFATTI
(02 256 70 72)

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements
1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€
2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n°191-0513171-07 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC.

PISA

et au-delà

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU SEGEC
11 JANVIER 2011



Photo: François TEFNIN

En ce début d'année civile, outre les habituels vœux et rétrospectives en tous genres, la publication des résultats de la dernière enquête PISA est également un évènement. Alors, quoi de neuf, docteur? Comme le démontre l'article publié dans notre revue (*voir pp. 16-17*), il est utile, pour se faire une opinion vraiment argumentée, d'y regarder de plus près et de ne pas s'en tenir à la première vérité des chiffres.

Les meilleurs résultats en lecture – pour ne parler que de ceux-là – sont très encourageants et montrent qu'on est entrés dans une perspective de réelle progression. Sans doute faut-il en attribuer les mérites à la prise de conscience collective des années 1990 et 2000 et à la motivation des acteurs concernés, qui ont pris à bras le corps les défis qui se présentaient à eux. C'est aujourd'hui que se font sentir les effets positifs de ces remises en question et des efforts consentis pour y apporter des réponses. Ces progrès prouvent bien que ni les piètres résultats aux enquêtes internationales, ni les échecs scolaires ne sont des fatalités. Les équipes éducatives n'ont pas cédé au pessimisme, mais ont saisi l'occasion de revisiter et de revitaliser certaines de leurs pratiques, ce qui mérite d'être souligné.

L'OCDE, quant à elle, a identifié quelques caractéristiques des systèmes d'enseignement les plus performants et elle épingle, notamment, trois priorités désignées comme autant de clés de la réussite: une autonomie accrue des établissements (couplée à leur évaluation), l'importance d'attirer dans l'enseignement les meilleurs éléments (l'enseignant reste l'élément-clé, bien plus que la taille des classes) et la recherche d'un climat propice à l'apprentissage (une discipline satisfaisante et de bonnes relations avec l'ensemble de la communauté scolaire en font partie).

Avec les derniers résultats PISA, la perspective s'ouvre de voir la Communauté française de Belgique rejoindre le niveau de résultats d'un groupe de pays que nous considérons, à juste titre, comme des références dans de nombreux domaines: le Danemark, la Suède, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Il nous incombe, maintenant, d'assurer la continuité des efforts entrepris, parce qu'ils ont du sens pour chaque élève et pour la société dans son ensemble. ■

Les Pouvoirs organisateurs subventionnés font cause commune

Les dirigeants du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC), du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP), du Conseil des pouvoirs organisateurs subventionnés (CPEONS) et de la Fédération des établissements libres subventionnés (FELSI) sont côte à côte, ce matin-là, pour faire part de leurs revendications communes. Pour la première fois, les Pouvoirs organisateurs subventionnés sont appelés à participer aux négociations sectorielles, et ils y comptent bien s'y faire entendre.

Étienne MICHEL, directeur général du SeGEC, a expliqué combien il était important de revaloriser le métier de directeur d'établissement: "Un instituteur du primaire qui devient directeur d'école reçoit un salaire de 7,2% inférieur à celui d'un collègue instituteur qui a suivi une maîtrise universitaire", a-t-il relevé. Un autre chiffre éloquent: 29%. Il s'agit de l'écart moyen entre la rémunération d'un directeur du secondaire inférieur et de l'un de ses professeurs. "C'est un minimum, vu la charge de travail", émettait E. MICHEL. Il précise aussi que réduire cette tension barémique permettrait de lutter contre la pénurie de candidats-directeurs.

Toujours concernant les directions, **Reine-Marie BRAEKEN**, secrétaire générale du CECP, a demandé que l'on porte progressivement l'aide aux chefs d'établissement du fondamental à un équivalent temps-plein par tranche de 500 élèves, au lieu de 1000 actuellement. "Et que l'on permette aussi aux directeurs de choisir comment ils utilisent cette aide, en fonction de leurs besoins", a-t-elle ajouté. La question de l'aide aux directions des centres PMS a également été évoquée.

L'ensemble des Pouvoirs organisateurs (PO) subventionnés ont présenté, au cours d'une conférence de presse commune, une liste de dix priorités qu'ils défendront lors des négociations sectorielles. Elles portent essentiellement sur une revalorisation de la fonction de directeur d'école et sur une adaptation des subventions de fonctionnement. Les PO réclament également davantage de souplesse pour compenser toute nouvelle contrainte.

ADAPTER LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Autre cheval de bataille des PO: aligner l'évolution des subventions de fonctionnement sur celle des traitements. Autrement dit, à chaque augmentation des salaires, les PO demandent une hausse équivalente des ressources pour la bonne organisation de l'école: achat de matériel, chauffage, frais de déplacement...

Le directeur général du SeGEC rappelle que la Belgique se classe à la 27^e position sur 30 pays membres de l'OCDE¹ pour la part de dépenses en éducation consacrée au fonctionnement des établissements scolaires.

COMPENSER TOUTE NOUVELLE CONTRAINTE

Roberto GALLUCCIO, administrateur-délégué du CPEONS, s'est fait le porte-parole de ses collègues sur la question de la souplesse dans la gestion des moyens. En compensation de toute nouvelle contrainte, les PO demandent qu'on leur accorde une flexibilité équivalente. Ils visent en premier lieu le mécanisme de financement différencié. Appelé aussi Robin des Bois, ce système prévoit que les écoles aux indices socio-économiques les plus élevés reversent une partie de leurs subventions d'encadrement à celles qui ont les indices les plus faibles. "Nous demandons de nous laisser

l'initiative de jouer les équilibres", a déclaré R. GALLUCCIO. Les Pouvoirs organisateurs suggèrent enfin que l'on mène des expériences-pilotes sur base volontaire, afin de conjuguer une autonomie renforcée des établissements avec une approche de qualité.

AUSSI...

Les PO proposent aussi d'inciter la création de DOA, les degrés d'observation autonome au 1^{er} degré du secondaire; cela, afin de mieux orienter les élèves vers les différentes filières des 2^e et 3^e degrés.

Michel BETTENS, secrétaire général de la FELSI, a, pour sa part, réclamé l'adaptation des dotations de l'enseignement de promotion sociale, du spécialisé et de l'artistique à horaire réduit à l'évolution des besoins. Enfin, les Pouvoirs organisateurs demandent de revoir le système d'affectation de puéricultrices dans le fondamental, de réexaminer les conditions de détachement des conseillers pédagogiques, de permettre, dans des conditions exceptionnelles, d'écarter un membre du personnel jugé inapte au travail, et de mieux coordonner les logiciels de gestion de l'administration avec ceux des écoles. ■

CONRAD VAN DE WERVE

1. Organisation de coopération et de développement économiques.



Agronomie à l'échelle européenne

Un séminaire transnational s'est tenu début décembre dans notre pays sur les politiques et les systèmes de formation dans les métiers du secteur vert, à l'horizon 2020. L'agronomie doit aujourd'hui relever de nouveaux défis, et cela n'est pas sans incidence pour la formation des jeunes.

Au sein des 27 pays de l'Union européenne, une vaste réflexion s'est engagée à l'initiative d'EUROPEA¹, en partenariat avec les consommateurs et les milieux éducatif et professionnel du secteur agronomique. Elle englobe des thématiques comme: l'environnement et les changements climatiques, les structures et le fonctionnement des entreprises, les politiques et les systèmes de formation, la culture et la jeunesse, la culture des consommateurs. Elle vise aussi à multiplier les approches: enquêtes auprès des publics-cibles, séminaires transnationaux (en Suède, Espagne, Grande-Bretagne, Belgique et Hongrie) et rencontres entre élèves et entre enseignants/formateurs.

"Ce genre d'initiative permet de prendre contact avec des enseignants et des directeurs d'école de tous les pays de l'Union européenne, constate Pierre WANSON², qui a collaboré à la construction du dossier à l'échelle internationale et a participé à plusieurs séminaires sur la question. On découvre la manière dont fonctionnent les autres systèmes d'enseignement, les problèmes qu'ils rencontrent, les options qui s'ouvrent. On peut échanger sur ses pratiques et tirer profit de l'expérience de chacun. Nous sommes en pleine réforme de la politique agricole commune. De nouveaux métiers font leur apparition en lien, notamment, avec la gestion de l'environnement. Le tourisme vert prend de plus en plus d'ampleur. Nos écoles doivent pouvoir suivre le mouvement. Pour que cela n'en reste pas au stade des idées, chaque séminaire se conclut par la rédaction d'une série de recommandations envoyées aux ministres de l'éducation et de l'agriculture des pays concernés".

À suivre, donc... ■ **MNL**

1. Association européenne regroupant 1200 écoles du secteur agronomique – www.europea.org

2. Responsable du secteur agronomie pour l'enseignement catholique
enseignement.catholique.be > Secondaire > Disciplines/secteurs > Agronomie

20 ans pour le Fonds de Garantie

20 ans, ça se fête! La Communauté française a fait honneur au 20^e anniversaire du Fonds de Garantie lors d'une réunion académique, le 9 décembre dernier, en présence de personnalités du Gouvernement ainsi que du monde de l'enseignement libre et officiel.

Ce programme de financement a pour objectif de garantir les emprunts des Pouvoirs organisateurs des réseaux subventionnés et d'octroyer une subvention en intérêts. Celle-ci correspond à la différence entre le taux des emprunts et 1,25%, afin de financer la rénovation, la construction ou l'achat de leurs bâtiments scolaires. Lors de cette séance académique, **Étienne MICHEL**, directeur général du SeGEC, a insisté sur le nombre important de projets que le Fonds a permis de concrétiser. Selon lui, ce programme a globalement tenu ses promesses et les infrastructures des établissements scolaires se sont réellement améliorées, grâce à la revalorisation des subventions de fonctionnement résultant des accords de la Saint-Boniface. En 2009, pour l'enseignement catholique, des accords de principe ont d'ailleurs porté sur un montant total de plus de 30 millions EUR, répartis sur 24 projets. À ceux-ci s'ajoute le financement des parts complémentaires du programme prioritaire de travaux (PPT).

Et si la construction (ou l'aménagement) de bâtiments scolaires est essentielle, c'est aussi parce qu'elle contribue à l'amélioration des conditions de travail des équipes éducatives et des élèves. *"Pour les principaux acteurs de l'école, estime E. MICHEL, cela correspond à une véritable « mise en projet » dont la dimension symbolique a toute son importance. Des bénéfices immatériels sont presque toujours associés à l'amélioration concrète du cadre de travail".*

Le président du Fonds de Garantie, **Philippe CHARLIER** a, quant à lui, mis l'accent sur les avancées qui ont été réalisées ces dix dernières années en Communauté française en matière d'investissements dans les bâtiments scolaires. Il a rappelé l'existence concomitante du PPT et la décision de créer de nouvelles places dans les écoles grâce à une enveloppe supplémentaire de 100 millions EUR. Jusqu'à présent, les délais sont longs pour pouvoir bénéficier du fonds de garantie: 5 ou 6 ans d'attente, en moyenne. *"Cela démontre combien les besoins sont grands et combien il est urgent d'accorder une attention particulière aux bâtiments scolaires de notre Communauté",* conclut Ph. CHARLIER. La mise en œuvre des moyens supplémentaires prévus à partir de 2011 devrait permettre d'accélérer le rythme des travaux. ■ **BG**

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!



Un projet à faire connaître?
redaction@entrees-libres.be

TOUS EN PISTE!

Le chapiteau est comble. Les spectateurs, impatients, tapent des mains et des pieds. Roulement de tambour: la parade peut commencer! Acrobates, équilibristes, magiciens et trapézistes vont, par la grâce d'une fée, redonner vie à ce petit cirque endormi...

Ça s'est passé il y a quelques semaines à Comines, et on n'est pas près d'oublier, dans les chaumières des alentours, le spectacle donné par Houviauca¹. "C'est grâce à toute l'équipe du Cirque George² que nous avons pu mettre ce beau projet sur pied", explique **Damien HAUSPIE**, directeur de l'école fondamentale spécialisée Les Aubiers (types 1 et 2)³. Chaque année, ce cirque pédagogique originaire de France vient en Belgique du début octobre à la mi-novembre. Chaque semaine, il se rend dans une école différente et monte un spectacle avec les enfants, qui participent à la vie du cirque et s'initient aux différentes disciplines de la piste. "Dès le montage du chapiteau, les élèves sont présents et l'équipe leur explique tout ce qui se passe, poursuit le directeur. Puis les activités se mettent en place, et tout le monde touche à tout: jonglage, trapèze, équilibre, magie, etc. Le jeudi, les répétitions commencent pour le spectacle proprement dit".

Mais ce n'est pas là toute l'originalité du projet. Les artistes en herbe provenaient non seulement de l'école spécialisée Les Aubiers, mais également des deux implantations de l'école fondamentale ordinaire qui font partie du même PO, Saint-Henri Castet et Saint-Henri Houthem⁴.

Et ce n'est pas fini... "Nous avons également proposé au centre de jour pour handicapés adultes «Le Village» de nous rejoindre, souligne D. HAUSPIE. Cela faisait pas mal de monde, et pour ne décevoir personne, nous avons décidé de répartir les groupes sur deux années scolaires. Il nous semblait important aussi qu'enfants du spécialisé, enfants de l'ordinaire et adultes du centre soient mélangés. C'était l'occasion rêvée d'une découverte et d'une acceptation de l'autre dans sa différence. Certains de nos élèves qui sont en grande difficulté ne s'expriment que par cris. Au début, il y a eu des gestes de recul, puis cela s'est arrangé. Je n'ai constaté aucune moquerie. Quand il faut réaliser une pyramide humaine, chacun a un rôle à jouer et l'entraide est primordiale. Nous n'avons vu que des visages heureux pendant les répétitions et pendant le spectacle! Il est important que les équipes éducatives adhèrent vraiment au projet, car l'investissement est loin d'être négligeable. Quant aux parents, ils étaient à la fois très fiers et très émus. Beaucoup de parents de l'école ordinaire m'ont avoué qu'ils se rendaient compte que l'enseignement spécialisé, ce n'est pas simplement de la garderie, et que pas mal de gamins étaient capables de beaucoup d'habileté. La plupart de ceux qui ont participé au projet m'ont dit: «C'était génial!» Et ceux qui n'y ont pas pris part (dont mes trois enfants) en parlent toujours deux mois après et se réjouissent de tenter l'expérience l'an prochain. Quant à savoir si ce genre d'initiative permet un changement durable dans la manière de voir l'autre... J'espère, en tout cas, qu'enfants et adultes se rendront compte qu'il ne faut pas avoir peur de l'enseignement spécialisé". ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. HOUthem, Village, AUBiers, Castet
2. www.cirque-georget.com
3. www.ecoles.cfwb.be/lesaubierscomines
4. <http://castelsthenri.blogspot.com>
<http://sthenrihouthem.blogspot.com>

CHANTIER DE HAUT VOL À LA CATHÉDRALE

Pour bien voir les choses, il faut parfois prendre de la hauteur, c'est bien connu. Eh bien, certains ont pris l'expression au pied de la lettre et n'ont pas hésité à jouer les monte-en-l'air, pour la bonne cause. "Pendant plusieurs semaines, les élèves de 5^e électricien-installateur-monteur et leur professeur, Monsieur THEUNIS, se sont rendus à la cathédrale Saint-Paul à Liège pour y effectuer un chantier électrique", explique **Cécile ESSER**, responsable de la communication de l'Institut Don Bosco à Liège¹. Rien de bien original pour de futurs électriciens, me direz-vous. Peut-être, mais l'endroit où ils sont intervenus est tout sauf banal. "Ils ont installé un nouveau circuit électrique dans la pièce qui abrite la machine à carillonner de la cathédrale, précise C. ESSER. Les élèves ont pris gout au chantier, et même les 340 marches à gravir pour atteindre le lieu de travail ne les ont pas démotivés. Ils ont effectué un travail professionnel de grande qualité et ont eu la chance de découvrir des coins habituellement cachés au public... Une chance qu'ils ont fait partager à la direction, lors d'une visite organisée par leur professeur pour présenter leur travail".

C'est le sacristain de la cathédrale qui a guidé le petit groupe. Après une brève rencontre avec le chanoine BEAUDUIN, doyen de la cathédrale, il a fallu gravir une à une les marches menant au clocher. "Ce n'était pas évident de monter, se souvient la responsable de communication. Par moments, il fallait attendre que le précédent ait atteint le palier du dessus pour pouvoir poursuivre la montée, car les marches sont vieilles et instables... À chaque palier, nous avons reçu des explications historiques et techniques. La construction de l'église a débuté en 1240 et a pris fin trois siècles plus tard. Elle a été élevée au rang de cathédrale en 1802. Le carillon est issu de la cathédrale Saint-Lambert, détruite en 1794. Le clavier du carillon, qui date de 1850, est à 80 mètres de haut, le bourdon (grosse cloche de plus de 8000 kg) à 85 mètres, et le clocher culmine à près de 100 mètres. C'était vraiment impressionnant!"

Quant aux élèves, devenus des habitués des lieux, ils se sont fait un plaisir d'expliquer, preuves à l'appui, en quoi a consisté leur travail dans ce lieu plutôt inhabituel. "Ils nous ont montré le câble qu'il a fallu placer, parfois en escaladant le mur, assurés avec un baudrier, raconte C. ESSER, admirative. Pas facile non plus de fixer le câble dans les murs effrités, plafonnés à l'ancienne, ni de remettre l'interrupteur d'origine! Nous avons pu voir le mécanisme qui permet encore aujourd'hui de faire sonner le carillon. Puis nous avons grimpé tout en haut, à l'aide d'une vieille échelle poussiéreuse. De là, on peut observer toute la ville. Quand les 49 cloches se sont mises à tinter, c'était magique! Et en redescendant, nous avons eu la chance d'aller sous le toit de la cathédrale. La direction ne doutait pas de l'intérêt d'un tel chantier ni des compétences des élèves, mais elle a été impressionnée par leur sérieux et la manière dont ils ont apporté leur contribution à un ouvrage qui a une si longue histoire!" ■ MNL

1. www.idbl.be



JEAN-PASCAL VAN YPERSELE

Le beau fixe idéal...

Quel a été votre parcours scolaire?

Jean-Pascal van YPERSELE: Je suis allé à l'école gardienne et en 1^{re} primaire au Sacré-Cœur de Linthout, puis, jusqu'à la 5^e latin-grec, au Collège Saint-Michel, à Bruxelles. Je suis ensuite parti terminer mes humanités en latin-maths à Saint-Boniface. Je n'étais certainement pas l'élève le plus studieux, mais pas le dernier non plus. Je m'intéressais à beaucoup de choses en-dehors de l'école. Mon attirance pour les sciences s'est manifestée très tôt. Je construisais des lunettes d'astronomie à 12 ans avec des morceaux de tuyau et des lentilles. J'ai fait partie de la Société royale belge d'Astronomie au même âge. Mais cela n'était pas bien vu par tout le monde... J'ai appris récemment que mes parents avaient été cordialement invités à m'encourager à quitter le Collège Saint-Michel, parce que certains (professeurs ou parents?) estimaient que je m'intéressais trop à l'astronomie et que j'avais une très mauvaise influence sur plusieurs de mes camarades, que j'avais "convertis" à ma passion!

Des professeurs vous ont-ils particulièrement marqué, et pourquoi?

JPvY: L'enseignant qui m'a probablement marqué le plus positivement était un jésuite, le père Pierre DE-FOUX, professeur de latin en 6^e. Il y avait un dynamisme extraordinaire dans sa manière d'enseigner cette langue ancienne. Il n'hésitait pas à nous proposer des bricolages ou à utiliser ses talents de dessinateur pour nous aider à comprendre.

Vous a-t-il influencé dans votre pratique d'enseignant?

JPvY: J'aime beaucoup le contact avec les étudiants. C'est très impor-

tant pour moi de continuer à enseigner, même si j'ai beaucoup d'autres activités. À la réflexion, il est possible que ce professeur m'ait inspiré l'audace – toute relative – que j'ai dans certains de mes cours. J'ai passé une partie de la matinée à faire faire à mes étudiants quelque chose qu'ils n'avaient jamais expérimenté dans le cadre d'un cours de climatologie. Par le biais d'un jeu de rôles, je leur ai demandé de défendre tour à tour la position du GIEC, celle des climat sceptiques et celle des médias qui observent tout ça.

Et après vos humanités?

JPvY: J'ai commencé à étudier la physique, parce que je voulais devenir astronome. J'avais de la suite dans les idées! Mais je m'intéressais aussi à beaucoup d'autres choses: la paix dans le monde, le développement, la science citoyenne (notamment, les boutiques de sciences visant à mettre les connaissances scientifiques au service de la résolution de problèmes). Cela m'a d'ailleurs coûté une année! Mais je ne le regrette pas, car c'est sans doute cet arrêt forcé qui m'a permis de me repositionner et de changer d'orientation. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de m'intéresser de plus près à un astre en particulier: notre planète. Je me suis dirigé vers la climatologie et j'ai intégré l'équipe du professeur BERGER, à l'UCL.

Si la question du climat est intéressante, ce n'est pas seulement pour des raisons scientifiques, même si elles continuent à me passionner, mais aussi parce que c'est un enjeu humain très important. J'ai ensuite fait un doctorat, en partie en Belgique puis aux États-Unis. Après un passage dans l'équipe de recherche chargée de la gestion du modèle mathématique de la mer du Nord, je suis revenu à l'UCL². Par ailleurs, je me

suis impliqué de plus en plus dans le GIEC, jusqu'à en devenir vice-président, il y a deux ans.

Pourriez-vous expliquer en quoi le récent sommet de Cancún constitue, selon vous, un pas important dans la lutte contre le réchauffement climatique?

JPvY: Je pense que dans 10 ans, on se rendra compte que, à Copenhague d'abord, puis d'une manière plus formelle à Cancún, une décision extrêmement importante a été prise. À savoir: décider que l'objectif de la communauté internationale est de tout faire pour que le climat de la Terre ne se réchauffe pas de plus de deux degrés au-dessus de la température préindustrielle. Cela représente vraiment un tournant dans l'histoire de la protection du climat. Jusqu'à présent, le protocole de Kyoto avait pour but de contribuer à éviter une perturbation humaine dangereuse du système climatique, mais sans qu'il y ait de chiffres précis sur l'objectif ultime. Une série d'autres décisions ont aussi été prises à Cancún, dont la création d'un Fonds vert Climat pour financer les efforts d'adaptation et de participation à la réduction des émissions des pays en développement, et le contrôle des engagements pris par ces pays (dont les "grands émergents" que sont la Chine et l'Inde) pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. On ne peut que se réjouir de la prise en compte de ces objectifs dans un texte qui va servir de base de travail pour la conférence de Durban, fin 2011. Même s'il reste énormément de travail et que la majorité des scientifiques voudraient que l'on avance bien plus vite, surtout dans les pays développés, des conférences comme celle-là, c'est chaque fois un petit pas dans la direction de la protection du climat et de l'adaptation aux changements climatiques.

Observer notre planète et en constater les évolutions, c'est sa passion et son métier.

Le numéro deux du GIEC¹ a fait de la lutte contre le réchauffement climatique son cheval de bataille.

Parce que c'est interpelant sur le plan scientifique, mais aussi et surtout, parce que c'est un enjeu humain capital.



© Jacky DELORME (UCL)

Mais ces "petits pas" ne remettent-ils pas fondamentalement en question notre mode de vie et de consommation?

JPvY: Pas mal de groupes, d'associations, d'acteurs plaident pour une telle remise en question. J'ai déjà moi-même essayé, à maintes reprises, d'attirer l'attention sur cette idée-là, mais tout le monde n'aime pas entendre ce genre de message, qui n'est pas très porteur médiatiquement. Le rapport du GIEC parle de manière assez explicite de la nécessité de transformer l'économie mondiale, de réduire l'utilisation des combustibles fossiles et de participer bien davantage à la protection du climat. Mais le GIEC ne peut pas avoir un discours radical. Il représente le diagnostic scientifique sur lequel l'ensemble de la communauté internationale peut se mettre d'accord. Il ne peut pas prendre de position politique. Il présente des options, mais les choix doivent être faits par les décideurs politiques. Ceci dit, si on veut

effectivement arriver aux réductions d'émissions nécessaires pour tenir cet objectif de deux degrés, cela implique de faire des choix qui représentent des changements structurels extrêmement importants.

Et quel peut être le rôle de l'école?

JPvY: Je pense que la première mission de l'école, c'est d'ouvrir les yeux des élèves sur le monde qui nous entoure, de les outiller pour le comprendre et pour identifier les défis à relever aujourd'hui, et plus encore demain. Il s'agit bien de conscientiser, pas de faire du lavage de cerveau! L'école doit avoir pour objectif de donner aux jeunes les moyens de devenir acteurs de leur destin et faire en sorte qu'ils soient capables de développer leur esprit critique, de se forger leur propre opinion.

Les problématiques climatiques font l'objet de lobbyings intensifs et peu scrupuleux. Les intérêts économiques en jeu sont très importants et conduisent parfois à de la désinfor-

mation organisée. Il est essentiel de former des jeunes qui aient les bases scientifiques et linguistiques suffisantes pour comprendre un texte, l'analyser et apprécier la pertinence des arguments qui y sont développés. Construire une éolienne en carton, faire un potager dans l'école, gérer les déchets, vérifier que tout le monde ait bien éteint la lumière et coupé le radiateur dans la classe, tout cela est utile, mais je reste persuadé que si les jeunes sont bien formés, ils en arriveront d'eux-mêmes à la conclusion qu'il y a quelque chose à faire dans leur environnement immédiat, y compris scolaire.

Ce sera d'autant plus efficace dans un contexte général où on s'efforce de former des citoyens à comprendre les enjeux qui se présentent à eux. ■

INTERVIEW ET TEXTE

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - www.ipcc.ch

2. Voir www.climate.be/vanyp

La presse en a parlé. Nous y revenons. A partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

UNE ÉCOLE SANCTUAIRE?

Le Monde
MAGAZINE

04/12/2010

Début décembre, quatre militants¹ comparaissaient devant le Tribunal correctionnel de Tours, dans le cadre d'une plainte pour diffamation publique déposée par le Ministre français de l'Intérieur. Ces militants soupçonnaient les préfetures d'utiliser des fichiers scolaires pour le repérage des élèves sans papiers. Dans une chronique parue dans *Le Monde Magazine* du 4 décembre dernier, **Jean BIRNBAUM** estime que rien ne justifie que l'on traine ces personnes devant les tribunaux. Pour lui, au premier rang des lieux où, dans une communauté de citoyens, doit s'inventer une "politique de l'accueil", il y a l'école, qui doit constituer une "zone refuge".

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Éric JANSSENS**,
premier substitut du
Procureur du Roi au
Parquet de Nivelles:

"Je souscris complètement à cet article. Cette pratique est scandaleuse, car elle se déroule dans le cadre de l'exercice d'un droit fondamental de l'enfant. Pour moi, l'école doit consti-

tuer un refuge, un sanctuaire et offrir à l'enfant un lieu de neutralité, en-dehors de son cercle familial, mais aussi de la société. C'est le premier endroit où il peut rencontrer des enfants de son âge, où il peut grandir au contact d'adultes autres que ses parents... Il est très important de respecter la neutralité de ces lieux et de laisser les chefs d'établissement et les équipes éducatives régler à l'interne un maximum de choses. Aller polluer cela par ce type de stratégie, je trouve que c'est extrêmement condamnable et anti-démocratique. Renvoyer ces enfants qui se trouvent déjà, pour la plupart, dans des conditions insoutenables, c'est leur retirer un droit fondamental. Et finalement, ce type de pratique est aussi préjudiciable pour les autres élèves de l'école. Pensez un peu aux condisciples des enfants sans papiers, avec lesquels ils ont pu nouer des liens! Il n'y a qu'à voir les mobilisations dans les classes, quand un élève et sa famille risquent de se faire expulser...

Agir de la sorte est donc contraire à la loi, et je considère même que c'est une mise en danger de l'enfant. S'ils sont en situation d'illégalité sur notre territoire, ils bénéficient néanmoins, de par leur présence sur le sol belge, de la même protection que les autres enfants. L'Aide à la Jeunesse et la Protection de la Jeunesse doivent les considérer comme relevant directement de leurs compétences. Ce respect de l'intégrité et de l'accès

à l'école est d'ailleurs reconnu par notre droit interne et par les conventions internationales.

Maintenant, au niveau de la déontologie policière, on ne se trouve pas ici dans le cadre d'une mission judiciaire, mais dans celui de l'exécution de décisions administratives d'expulsion. De toute façon, je crois – et j'ose espérer – que les services de Police ne jouent pas ce jeu-là et refusent, dans leur grosse majorité, d'agir de la sorte... Bien sûr, il peut toujours y avoir des exceptions, des dérapages, mais je n'ai, en tout cas, jamais eu connaissance de pratiques similaires dans mon arrondissement judiciaire.

Face à une telle situation de mise en péril de l'intégrité physique et psychique d'un enfant par l'Administration, je serais capable d'agir et de demander une protection judiciaire. Tout doit être mis en œuvre pour que de telles pratiques soient rendues impossibles. Je crois qu'on doit prendre nos responsabilités. Et en amont, les Services d'Aide à la Jeunesse doivent pouvoir prendre les leurs... en demandant éventuellement une aide contrainte, s'ils n'arrivent pas à les assumer dans le cadre de leurs compétences". ■

BRIGITTE GERARD

1. Ces militants sont membres du collectif Soif d'utopies et du Réseau éducation sans frontières (RESF).



© les Scouts

LES VOLONTAIRES FONT LA DIFFÉRENCE

Volontariat... Un concept qui peut paraître bien dépassé, dans notre société que l'on dit souvent basée sur l'individualisme. On estime pourtant qu'un Européen sur cinq est volontaire. Et ce, dans une série de domaines: la santé, la culture, le sport, l'aide aux personnes, l'aide humanitaire... ou encore, l'enseignement.

Vous êtes ainsi des milliers à vous investir dans nos écoles, notamment en tant que Pouvoirs organisateurs. Comme vous le lirez dans ce dossier, le volontariat soutient des pans entiers de notre économie. L'Union européenne a d'ailleurs choisi de faire de 2011 l'*Année européenne du volontariat*.

Mais il n'est pas seulement utile à notre société. S'il lui est indispensable économiquement, l'apport humain n'est pas négligeable non plus. Ceux qui s'investissent vous le diront: on donne un peu de soi-même et au bout du compte, on en ressort enrichi! ■

CONRAD VAN DE WERVE

ACTEURS

PAS D'ÉCOLE SANS VOLONTARIAT!

VOLONTARIAT(S)?

VISITE GUIDÉE

EXPERT

**VOLONTARIAT: UN SERVICE
QUI VAUT DE L'OR**

VOCATION

SCOUT UN JOUR... SCOUT TOUJOURS!

acteurs

PAS D'ÉCOLE SANS VOLONTARIAT!

Maël GENIN, une des figures de l'exposition "52 visages pour 52 formes de volontariat"



© Plate-forme francophone du volontariat

C'est en 2001 que **Véronique LIÉPIN** est entrée, un peu par hasard, dans le PO d'une école maternelle et primaire à Ampsin, dans la province de Liège: "Je n'avais jamais pensé m'engager dans ce PO, raconte-t-elle. Mais à cette époque, un de ses membres m'a sollicitée en raison de ma profession de pharmacienne: un projet santé devait alors être mis sur pied dans l'école. Finalement, celui-ci ne s'est pas développé comme prévu, mais j'ai pris gout à cette activité et suis restée dans l'ASBL".

Au départ, Véronique assistait aux réunions, y donnait son avis, participait aux activités de l'école, et de fil en aiguille, elle a pris en charge le secrétariat et est même devenue vice-présidente: "À présent, le président et moi nous partageons les tâches, notamment au niveau des contacts avec les instances extérieures. Nous sommes sept membres dans notre PO. Déjà un bon nombre, mais pas toujours évident

2011, Année européenne du volontariat...

L'occasion de nous tourner vers ceux qui, au quotidien, exercent une activité de volontaire au service de nos écoles. À commencer par les membres de Pouvoirs organisateurs, ces ASBL qui organisent les établissements scolaires de l'enseignement catholique.

pour autant! La plupart d'entre nous exercent toujours une activité professionnelle, et les réunions se déroulent en soirée. Il faut aussi pouvoir se libérer parfois en journée pour assister à certaines réunions avec les instances".

DONNER ET RECEVOIR

Être membre de PO, c'est consacrer son temps libre à l'organisation d'une ou plusieurs écoles, sans aucune rémunération. Qu'est-ce qui pousse,

dès lors, Véronique à s'investir ainsi au service de la communauté? Besoin personnel? Vocation? Sens du devoir? Un peu de tout ça, en réalité: "Je suis bénévole depuis longtemps, se rappelle-t-elle. À 15 ans, je faisais partie des animateurs du Patro. Et au fur et à mesure, j'ai pris d'autres fonctions au sein de cette fédération. J'ai aussi fait partie d'une ASBL dans le village d'Ampsin... Être volontaire, c'est bien sûr se rendre utile, rendre service, mais c'est aussi sans doute un peu égoïste,

cela apporte quelque chose sur le plan personnel. On fait de nombreuses rencontres, on découvre d'autres milieux professionnels... L'école, par exemple, vue du côté des « coulisses », c'était un milieu que je ne connaissais pas du tout. Cela permet de relativiser les choses, lorsqu'on se rend compte des difficultés qui existent ailleurs".

Si le volontariat peut apporter son lot de satisfactions, il n'en demande pas moins un investissement et une motivation sans faille. "Pour un volontaire qui se retrouve parachuté dans un PO, ce n'est pas du tout évident, explique Véronique. Si on ne fait pas partie de ce milieu professionnel, beaucoup de choses nous sont, dans un premier temps, totalement inconnues. C'est un apprentissage de tous les jours, et c'est pourquoi nous essayons de garder une certaine pluridisciplinarité au sein de l'ASBL".

UN VOLONTARIAT MÉCONNU

Un vrai petit miracle finalement, ce système basé sur le volontariat. "Il faut montrer aux travailleurs l'importance des bénévoles, grâce auxquels fonctionnent certains systèmes, estime Véronique. Sans les volontaires, nos écoles ne fonctionneraient pas. Heureusement, dans mon PO, nous pouvons aussi compter sur une équipe de sympathisants et un groupe de parents, qui sont très disponibles. Il y a beaucoup de bénévoles dans le village. Mais il est plus facile de trouver des personnes motivées pour des aides ponctuelles que pour s'engager pendant 3 ou 4 ans dans un PO, et être disponible pour des réunions tous les mois... La principale difficulté du volon-

tariat, en fait, c'est de trouver des volontaires! Beaucoup de personnes ne le sont pas, simplement parce qu'elles ne connaissent pas ce mode d'organisation ou n'en voient pas l'utilité... Dans l'enseignement catholique, nombreux sont ceux qui ignorent le rôle des PO. Notre ancienne direction hésitait même souvent à se tourner vers nous pour nous demander de nous occuper de certaines choses, et il fallait lui rappeler que chacun était disponible, en fonction de ses compétences. Pour les parents et les enfants, cela fait aussi un bien fou de savoir qu'ils peuvent compter sur une équipe. On essaie de passer régulièrement à l'école, notamment au petit-déjeuner de la rentrée, pour se faire connaître des parents".

POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

Sensibiliser le public au volontariat, c'est l'un des enjeux de cette Année européenne. La plate-forme francophone du volontariat mènera d'ailleurs, jusqu'en décembre, une campagne de sensibilisation dont l'action-phare sera une exposition itinérante, intitulée "**52 visages, pour 52 formes de volontariat**", qui s'arrêtera dans plusieurs espaces publics en Communauté française¹. L'expo mettra en scène 52 portraits photographiés de volontaires, qui illustrent les différentes formes du volontariat présentes dans les divers secteurs d'activités de la vie associative.

Parmi eux, Maël, un jeune trisomique, bénévole dans trois écoles de l'enseignement libre catholique de Bastogne (école Notre-Dame, institut Saint-Joseph et école du Mardasson). "Maël, nous raconte sa maman Claudine, souhaitait se rendre utile, s'épanouir et

rencontrer du monde, plus particulièrement des enfants. Grâce à l'ASBL Renforts, un service d'insertion sociale situé à Marche-en-Famenne, qui permet à des personnes handicapées de s'intégrer dans la vie active, Maël peut se rendre tous les jours dans ces écoles. Il y effectue des tâches telles que la préparation du café, la vaisselle (cf. photo), l'aide à la cuisine, l'assistance au réfectoire pour les repas des petits, le tri des déchets... Contrairement à d'autres bénéficiaires de l'ASBL, Maël ne dispose pas d'un encadrement journalier, en raison d'une trop longue distance entre Marche et Bastogne. Mais ce travail lui permet de se sentir indispensable, de sortir de chez lui, de continuer à évoluer, d'être accueilli par des personnes et enfants disponibles et sympathiques. Il ne perçoit pas de rémunération pour ces activités, mais reçoit un repas gratuit le midi. Il bénéficie, par ailleurs, des allocations octroyées aux personnes handicapées. Cette exposition permet de valoriser Maël dans le cadre de son travail, et de montrer les capacités d'une personne «différente». Pour moi, le volontariat aide à découvrir, voire à améliorer les compétences de chacun. Il constitue un facteur d'intégration sociale, qui contribue à la construction d'une société solidaire". ■

BRIGITTE GERARD

1. L'exposition sera notamment présentée lors de l'Université d'été du SeGEC, le 19 août prochain à Louvain-la-Neuve. Pour plus d'informations, le calendrier de tournée est disponible sur www.levolontariat.be/2011.

2. Voir modèle de convention et diverses informations sur le volontariat sur: enseignement.catholique.be > **Trouver un document** > **Recherche par mots clés** > **volontariat**.

QUE DIT LA LOI?

"La loi fédérale relative au volontariat date du 3 juillet 2005, indique **Bénédicte BEAUDUIN**, directrice du Service juridique du SeGEC. Elle permet l'engagement de volontaires, c'est-à-dire de personnes qui exercent une activité sans rétribution ni obligation au profit d'autres personnes ou institutions, ailleurs que dans le cadre familial et privé, et ce en-dehors d'un contrat de travail.

Tout le monde peut devenir volontaire. Dans les écoles, on peut engager un chômeur dans ce cadre, si l'on obtient l'autorisation de l'ONEM ou du FOREM. L'engagement d'une personne en incapacité de travail nécessite l'accord de la mutuelle et celui d'une personne qui reçoit le revenu d'intégration, l'accord du CPAS... On peut, en revanche, engager un (pré) pensionné sans difficulté, mais en aucun cas un membre du personnel, puisque celui-ci a un contrat de travail avec le PO.

Nous recommandons la signature d'une convention, où sont spécifiés les horaires et les conditions de travail du volontaire². Le PO doit également prendre une assurance RC qui couvre les faits du volontaire.

Il est possible de défrayer les volontaires, soit selon un montant réel (à partir de justificatifs), soit de manière forfaitaire, avec un double plafond: 30,82€ par jour et 1232,92€ par an. Il ne s'agit pas d'un salaire, mais d'un remboursement pour les frais qui découlent du volontariat (frais de communication, achats éventuels, etc.). À cela peuvent s'ajouter les frais de déplacement". **BG**

volontariat(s)? VISITE GUIDÉE

Imaginez, un instant, une journée sans volontariat. La moitié des enfants n'iraient pas à l'école. Les plaines et les camps de vacances feraient partie de souvenirs lointains. Plus de clubs de natation. L'action Damien? Inconnue.

Pas de mamys conteuses dans nos bibliothèques, pas de soupe populaire, pas de cours d'alphabétisation pour adultes, pas d'accompagnants de malades, et peut-être même pas d'hôpitaux...

Arrêtons là ce cauchemar. Vivre dans un monde sans volontaires? Ce serait tout simplement impossible, tant la valeur ajoutée du volontariat est essentielle dans l'organisation de notre société. Ils sont 1,5 million en Belgique, femmes et hommes de tous âges, à consacrer en moyenne 5 heures par semaine à une action de volontariat. On en parle peu, beaucoup œuvrent dans l'ombre, mais leur action a une véritable utilité sociale. Balade au pays du volontariat...

QUATRE TYPES DE VOLONTARIAT

Il y a les volontaires que l'on croise régulièrement: des entraîneurs sportifs aux accompagnateurs de malades, en passant par les bénévoles en institutions pour personnes handicapées, les animateurs de mouvements de jeunesse, les vendeurs de magasins proposant des produits issus du commerce équitable... Ceux-là exercent un volontariat d'animation ou de service. Il y a aussi tous les volontaires qui militent pour une cause donnée. En menant un combat en lien avec une idéologie, une conception du monde ou de l'organisation de la société, ils exercent un volontariat de militance. Et il y a encore tous ceux qui pratiquent un volontariat dit de gestion. Ce sont les membres des instances des ASBL:

l'assemblée générale (AG) et le conseil d'administration (CA).

Moins connu, car son rôle se situe en soutien de l'action des ASBL, ce type de volontariat permet néanmoins de mettre en place les conditions nécessaires pour que les ASBL atteignent leurs objectifs. Un exemple? Les membres des AG et des CA des ASBL organisant l'enseignement libre, plus communément appelées Pouvoirs organisateurs (PO). Ces volontaires s'associent pour organiser et faire fonctionner l'école.

Au niveau de l'enseignement catholique, ce sont 10 000 volontaires membres des AG, dont 4000 membres des CA, qui permettent l'existence de 1150 écoles accueillant 450 000 élèves et étudiants et procurant de l'emploi à 40 000 membres du personnel enseignant et 10 000 ouvriers ou employés.

VOLONTAIRE OU BÉNÉVOLE?

Nous avons spontanément l'habitude de parler de bénévoles pour désigner les personnes qui consacrent temps, énergie et compétences librement et gratuitement à autrui ou à la collectivité. C'est un terme simple et sans ambiguïté qui n'a pourtant malheureusement pas convaincu le législateur. En effet, la loi relative aux droits des volontaires, d'application depuis 2005, désigne les bénévoles par le terme "volontaire", emprunté à l'anglais "vo-

lunteer". L'emploi de ce terme peut porter à confusion, car ses acceptions sont multiples dans le langage courant. Par exemple, «volontaire» ne fait pas uniquement allusion à un aspect de gratuité puisque l'action des pompiers volontaires donne droit à une rétribution. Chez nos voisins français, les termes "volontaire" et "bénévole" désignent des statuts différents, le volontaire étant rémunéré.

LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL

Le volontariat s'exerce principalement au sein du secteur à profit social. Là encore, le vocabulaire évolue et mérite d'être précisément défini. Si, jusqu'il y a peu, le secteur adoptait volontiers le qualificatif de "non-marchand", celui de "profit social" s'impose aujourd'hui. La volonté du secteur est, en effet, de mettre en évidence son apport social, plutôt que de se définir par ce qu'il n'est pas. Le secteur à profit social appréhende le développement dans une logique collective plutôt qu'individuelle et vise plus de bien-être pour le plus grand nombre. Les services proposés relèvent essentiellement de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de la culture et sont destinés à un public-cible déterminé. Ces services n'ont pas de but de lucre et, s'ils engendrent des bénéfices, ceux-ci sont directement réinjectés dans l'activité. Il s'agit des écoles, des hôpitaux, des mutualités, des institutions pour personnes handicapées, des crèches, des organisations de jeunesse, des centres culturels, des services d'aide et de soins à domicile, des mouvements d'ainés, des maisons d'accueil, des services d'aide à la jeunesse, etc.

Le secteur à profit social est aussi celui qui met en place toute une série de conditions pour permettre au secteur marchand de fonctionner. Leur complé-



Année européenne du volontariat 2011



mentarité est, en effet, indispensable au maintien du système économique.

LE SEGEC DANS LES SECTEURS À PROFIT SOCIAL ET ASSOCIATIF

Afin de positionner les PO de l'enseignement catholique dans le secteur à profit social, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC), organe de coordination et de représentation de 800 PO, est membre des trois confédérations patronales d'entreprises à profit social: l'UNIPSO¹ pour les parties francophone et germanophone du pays, la CBENM² pour la région de Bruxelles capitale, et l'UNISOC³ pour le niveau fédéral.

Le SeGEC, tout comme les PO qu'il fédère, fait également partie du secteur associatif. Cette catégorisation fait référence au mode d'organisation de la plupart des structures du secteur à profit social: des associations au sein desquelles s'organisent des citoyens bénévoles pour créer les conditions de mise en place des services rendus. La plate-forme francophone du volontariat⁴, dont le SeGEC est un membre actif, est une structure de concertation du secteur associatif. Elle a pour but la valorisation et la défense du volontariat et est composée de 25 associations collaborant avec 300 000 volontaires et représentant les grands secteurs de la vie associative et de l'engagement volontaire: l'action humanitaire et la solidarité internationale, l'aide sociale et judiciaire, la culture et les loisirs, l'environnement, la formation et l'enseignement, la jeunesse et les séniors, les soins de santé, le sport, les courants philosophiques, la famille. La plate-forme francophone du volontariat est elle-même membre du Centre européen du volontariat⁵, association qui

fut à l'initiative de l'Année européenne du volontariat.

Le Conseil supérieur des volontaires (CSV), conseil consultatif permanent créé en 2002, compte également le SeGEC parmi ses membres. Cet organe de concertation et de consultation permet un contact direct entre les représentants des volontaires et les autorités publiques pour traiter les questions relatives au volontariat en matière de fiscalité, de droit du travail et de sécurité sociale. Savez-vous que la présidente du CSV est membre d'un PO de notre réseau? En effet, Suzanne VAN SULL, présidente du PO de l'Institut Saint-Dominique à Schaerbeek, est à la tête du CSV depuis 2008. Le fait de confier ce poste à une représentante du SeGEC constitue une belle reconnaissance du modèle associatif sur lequel sont organisées nos écoles.

L'ANNÉE EUROPÉENNE DU VOLONTARIAT

2011 est l'Année européenne du volontariat. L'occasion, pour l'Union européenne, de mettre à l'honneur les 100 millions d'Européens qui donnent régulièrement de leur temps pour une activité d'intérêt général. Le contexte du volontariat est très différent d'un pays à l'autre: l'histoire, la place de l'État et les modes d'organisation de la société ont façonné de manière unique les habitudes de volontariat, ses fonctions et la perception de son utilité. Les enjeux européens de 2011 consistent à inciter les États membres à lever les barrières à l'engagement et à renforcer les mesures de soutien aux volontaires et aux structures au sein desquelles ils œuvrent.

Du côté associatif, le Centre européen du volontariat profitera de 2011 pour publier un livre blanc consignant ses recommandations, notamment en termes de qualité, de législation, de

AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, CE SONT 10 000 VOLONTAIRES MEMBRES DES AG...

lutte contre les freins à l'engagement et de valorisation de l'expérience acquise dans les actions de volontariat. La plate-forme francophone du volontariat, quant à elle, organisera différentes actions tout au long de l'année: exposition, colloque, reportages TV, publications⁴.

Dans nos écoles, enfin, l'Année européenne du volontariat est l'occasion de mettre en évidence tous les types de bénévolat qui facilitent leur fonctionnement et, pourquoi pas, d'aller à la rencontre des élèves et des profs qui exercent une action de volontariat dans leur quartier, ville ou village. Excellente année du volontariat à tous! ■

SOPHIE DE KUYSSCHE

1. Union des entreprises à profit social – www.unipso.be
2. Confédération bruxelloise des entreprises non-marchandes – www.cbenm-bcspo.be
3. Union fédérale des entreprises à profit social – www.unisoc.be
4. Voir www.levolontariat.be
5. European Volunteer Centre – www.cev.be

expert

VOLONTARIAT: UN SERVICE

Qu'est-ce que le volontariat?

Jacques DEFOURNY: Il existe une définition légale du volontariat (*cf. pavé p. 3*). Mais je dirais que, en gros, c'est un acte gratuit de prestation d'activité ou de service pour autrui, en-dehors des liens du sang, habituellement dans un cadre institutionnel précis (asbl, association de fait ou autre). On peut distinguer différents types de volontariat. Quand on parle de pompiers volontaires ou de volontaires de la coopération, on utilise le terme pour souligner leur démarche de "vouloir aider". Les arbitres de football, quant à eux, reçoivent un défraiement qui est tout de même une petite rémunération. On est là dans des zones un peu floues. Mais l'année du volontariat a été créée pour la valorisation d'un acte, pour l'essentiel vraiment gratuit, et dont on sous-estime terriblement l'importance quand on aborde l'économie avec des grilles traditionnelles.

Selon vous, les volontaires jouent un rôle social et économique fondamental?

JD: Le volontariat est crucial dans la société, pour différentes raisons. En premier lieu, pour le type de tâches assumées par les volontaires. Dans bien des cas, il s'agit de services qui n'existeraient tout simplement pas si les bénévoles ne les prenaient pas en charge (certains font des distinguos subtils entre les termes "volontaire" et "bénévole", mais pour moi, les deux sont synonymes). Ces services répondent, la plupart du temps, aux échecs économiques du marché ou de l'État, qui n'ont pas été à même de faire émerger une solution. Le volontariat est également un facteur majeur de cohésion sociale, parce qu'il est la résultante d'un don (de temps, d'énergie, de créativité) qui, dans toute société, est une forme d'échange particulier. Il appelle, d'une manière ou d'une autre, un contre-don, qui ne vient pas nécessairement du bénéficiaire direct.

Le volontaire retire donc quelque chose de ce qu'il fait?

JD: Il n'est jamais dans une démarche totalement désintéressée, désincarnée. Son action lui procure un épanouissement personnel, permet des

Le volontariat, ça fait du bien à tout le monde. Ce n'est pas Jacques DEFOURNY¹ qui dira le contraire! C'est tout bénéfique pour les personnes, ça vous remet du sens dans la société, et c'est même un gros "plus" pour l'économie.



contacts, lui donne une reconnaissance sociale, et surtout – si l'on en croit beaucoup de volontaires –, elle contribue à donner du sens à sa vie. Le volontariat constitue, dans le paysage

socio-économique, un espace unique de gratuité. Il amène à une relativisation de l'hyper-dominance de l'échange marchand, il est un contrepond, un contrepoint qui montre qu'il y a moyen

de vivre aussi sans tout échanger monétairement. À l'échelle des relations sociales, c'est extrêmement important de continuer à vivre d'autres logiques, comme celles qui prévalent dans la création artistique, la relation amicale et, à fortiori, la prestation de service gratuite. C'est fondamental aussi que dans le paysage économique, il y ait un espace où la question du sens soit première. Ici, c'est parce que l'activité a du sens qu'on la preste. D'ailleurs, quand une association se dévoie, perd ses valeurs, les bénévoles s'en détournent.

Le volontariat a aussi un impact économique, puisqu'il génère des emplois et prend en charge une série de services qui, sinon, coûteraient cher à la collectivité ou aux particuliers...

JD: Le volontariat représente des sommes astronomiques d'heures de prestations, c'est donc une ressource particulièrement importante qui est mobilisée. On compte, en Belgique, 1 million ½ à 2 millions de volontaires. Si on mettait bout à bout les heures de travail qu'ils présentent, cela correspondrait à 150 000 à 200 000 équivalents temps-plein. On a bien là des masses économiques considérables, et je soutiens que si le volontariat s'arrêtait un jour, ce serait un cataclysme pour l'économie au sens large, mais surtout pour le bien-être de la population, pour sa prospérité socio-économique.

J'épinglerai un deuxième aspect très important. De très nombreuses associations, qui emploient aujourd'hui entre 10 et 15% des salariés en Belgique, ont été créées par des bénévoles, autrement dit, par des gens qui ont retroussé leurs manches pour des enjeux qu'ils partageaient. Ils ont montré que les réponses qu'ils inventaient étaient tellement crédibles qu'ils pouvaient commencer par demander tantôt des dons privés, tantôt des subsides publics, puis, progressivement, être subventionnés par la collectivité.

La subsidiarité du non-marchand, c'est une démarche de la collectivité qui, démocratiquement, décide qu'un type d'activité, comme l'enseignement par exemple, est tellement essentiel pour tout le monde qu'il est jugé digne

d'être soustrait aux lois du marché. Cela renverse bien des perspectives.

Aujourd'hui, on considère généralement que la vraie économie, c'est celle qui génère du profit. Il serait bon de prendre conscience que le non-marchand fait marcher le marchand autant que l'inverse. D'abord, parce que le premier est un client majeur du second (constructions scolaires, équipements hospitaliers, infrastructures sportives, etc.). Ensuite, les salaires versés par le non-marchand pour ses travailleurs (profs, infirmières, travailleurs sociaux, etc.) se retrouvent pour l'essentiel dans le secteur marchand en pouvoir d'achat, de manière bien plus sûre que les bénéfices versés à titre de dividendes à des gens qui vont les planquer dans des paradis fiscaux, ou qui vont tout simplement ne pas dépenser cet argent. Enfin, le non-marchand prend sur lui d'éviter au secteur marchand des tas de coûts de formation, de santé, de loisirs, etc.

On demande de plus en plus de professionnalisme aux volontaires. La bonne volonté ne suffit donc pas?

JD: J'ai tendance à penser qu'il est bon, pour la crédibilité du volontariat et l'efficacité des actions entreprises, que les volontaires se forment dans la mesure du possible. Ce n'est pas parce que c'est gratuit qu'on doit avoir affaire à un joyeux amateurisme. Il faut que les choses soient bien faites, et c'est la dignité même du volontariat d'essayer d'être efficace et de s'adapter aux défis qu'il essaie de relever.

Il est paradoxal de voir que le volontariat remplit un espace essentiel dans la vie socio-économique et, en même temps, repose entièrement sur la bonne volonté individuelle et est peu valorisé par les pouvoirs publics et le monde économique. Est-ce typiquement belge?

JD: Chaque contexte national a ses traditions. En France ou en Belgique, on affirme surtout les droits du citoyen. Dans la conception britannique, on insiste tout autant sur ses devoirs. Les Anglais sont parmi les plus bénévoles du monde, et aussi ceux qui donnent

le plus d'argent. Les États-Unis, quant à eux, ont été construits par des pionniers qui ne voulaient plus d'un état semblable à ceux qui les avaient bien souvent maltraités en Europe. Ils ont créé des communautés locales et ont organisé eux-mêmes énormément de choses. Le volontariat est donc là aussi une tradition très forte.

À l'inverse, dans les pays scandinaves, l'état providence a pris en charge énormément de besoins, et le volontariat s'est exprimé dans une autre fonction: on a vu se multiplier des associations de citoyens qui se mobilisaient surtout pour surveiller la manière dont les services publics étaient rendus. L'état providence ayant de plus en plus de manques, les associations ont pris en charge des services qu'il ne rendait plus. Dans le tiers-monde, on trouve plutôt une tradition d'entraide que de bénévolat, dans le cadre de liens de voisinage, de clan, de tribu, d'appartenance à des lignages... Et dans des pays comme le Japon ou la Chine, le volontariat est en train d'émerger, à l'occasion de catastrophes particulièrement importantes (tremblements de terre, inondations...). La population se regarde presque étonnée d'elle-même, de la manière dont elle exprime spontanément sa solidarité avec des victimes. Du coup, l'État se réintéresse aussi à la promotion du volontariat, qu'il avait quelque peu oublié au profit d'une économie et d'une croissance économique qu'on pourrait qualifier de "sauvages".

En conclusion, vive le volontariat?

JD: Oui, vive le volontariat, mais pas d'une manière naïve et pas n'importe comment! Le volontariat a, lui aussi, ses limites. Il n'est certainement pas la réponse à tout. À la différence d'un service public, il ne peut pas prétendre à l'universalité des prestations. Il peut ne pas être à la mesure des problèmes qu'il doit essayer de résoudre. C'est ce qu'on appelle l'insuffisance philanthropique... ■

INTERVIEW ET TEXTE

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Professeur d'économie et directeur du Centre d'économies sociales de l'ULG.

vocation

SCOUT UN JOUR...
SCOUT TOUJOURS!

© les Scouts

3 QUESTIONS À...
VIVIANE REDING

Vice-présidente de la Commission européenne en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, **Viviane REDING** présentait, en décembre dernier, le slogan de cette Année européenne du volontariat: "*Changez les choses: devenez bénévole!*" Rencontre.

On dit souvent de notre société qu'elle est basée sur l'individualisme. Est-il possible, à vos yeux, de mobiliser la population en faveur du volontariat?

VR: À ce jour, on compte 100 millions de volontaires en Europe; des personnes qui donnent leur temps, leur énergie, leur savoir et leur cœur aux autres. Eh bien, il faudra faire connaître cette réalité aux 400 autres millions d'Européens, et leur faire part du plaisir qu'ont ces bénévoles à donner aux autres. Notre mission: faire en sorte que le volontariat devienne une donnée de la politique sociale de tous les États membres de l'Union européenne.

Et comment allez-vous les inciter à donner davantage de leur temps?

VR: En les interrogeant sur ce qu'ils sont disposés à faire. J'entends souvent des personnes à la retraite qui se trouvent encore bien jeunes et qui disent: "*Mais qu'est-ce que je vais faire de mon temps libre?*" Eh bien, je leur réponds: "*Donnez-le!*" C'est un geste magnifique. Beaucoup s'engagent dans le sport, dans les affaires sociales, dans l'éducation des jeunes. Ce sont des exemples qui montrent que les Européens sont des gens formidables!

En résumé, l'Européen et le Belge sont généreux, mais pourraient l'être davantage...

VR: Je pense que nous sommes déjà très généreux, en règle générale. Mais il y a aussi beaucoup de citoyens qui attendent avant d'être généreux... et ceux-là, il faut les réveiller! ■

CONRAD VAN DE WERVE



Une interview à écouter sur www.entrees-libres.be > extras

Clément CARLIER a 37 ans. Il est instituteur dans une petite école proche de Gouvy. Les mouvements de jeunesse, il est tombé dedans quand il était petit!

"J'ai commencé par être louveteau, à 7 ou 8 ans, puis j'ai suivi le parcours classique. Ça a été très bénéfique pour moi, notamment à l'adolescence. J'ai des souvenirs précis d'activités, de camps qui m'ont apporté beaucoup au niveau maturité. Je dis toujours qu'en quelques jours de camp, on peut grandir d'un an dans la tête! C'est le moment-phare de l'année. Le fait de quitter la cellule familiale et de vivre en groupe fait beaucoup pour l'apprentissage de l'autonomie. Chez les pionniers, on construisait un projet sur toute une année. On récoltait de l'argent pour partir à l'étranger et rendre service à des gens qui en avaient besoin. C'était très motivant.

Je suis ensuite devenu animateur à mon tour, successivement pour les louveteaux, les baladins, les pionniers et les éclaireurs. Être animateur ne s'improvise pas. Nous avons suivi plusieurs formations. Mais il faut surtout être vraiment motivé par le contact avec les enfants ou les jeunes, sinon c'est un peu peine perdue... Nos réunions étaient très préparées, les animations étaient construites sur des thèmes précis en lien avec l'actualité, l'environnement, etc. Nous organisons des rencontres avec les parents pour leur expliquer ce que nous voulions faire, et nous étions très à l'écoute des enfants. Il y avait une réelle symbiose entre les chefs. Je suis d'ailleurs resté en contact avec plusieurs amis de l'époque. Après chaque animation, on buvait un verre ensemble, on faisait le bilan de l'après-midi, on discutait de l'évolution des enfants et on pensait déjà à la réunion suivante. L'enthousiasme et la disponibilité étaient bien présents, même si nous avions tous un cursus scolaire à suivre, des examens, etc. C'est une responsabilité importante d'être animateur. C'est un pas important vers une vie adulte.

Le fait que je sois devenu instituteur est certainement en partie lié à mon expérience des mouvements de jeunesse. Quand je reçois des stagiaires, je remarque généralement une différence entre ceux qui sont dans des mouvements de jeunesse et les autres. Ils sont plus à l'aise avec un groupe d'enfants et ils prennent plus d'initiatives.

Aujourd'hui, je vois les choses en tant que père de famille. Mon fils aîné, qui a 6 ans ½, vient de commencer les mouvements de jeunesse. J'en discute beaucoup avec des couples d'amis, anciens animateurs et eux-mêmes parents. Nous sommes attentifs à beaucoup de choses: l'âge des animateurs, leurs motivations, la manière dont ils s'y prennent avec les enfants... Nous nous demandons s'ils ne sont pas sortis trop tard la veille de l'animation, s'ils veillent suffisamment à la sécurité des enfants, etc. Mais à un moment, il faut bien faire confiance, et le fait qu'ils suivent des formations est une sécurité supplémentaire". ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Les internats doivent subsister!

Christian van ZEEBROECK a passé de nombreuses années à la tête du Bureau des Internats. En septembre dernier, il a laissé sa place à Pierre JACQUES, déterminé à poursuivre son action dynamique et impliquée.



Ch. van ZEEBROECK et P. JACQUES

Photo: Michèle DECOSTER

25 ans. Le père **Christian van ZEEBROECK** aura passé un quart de siècle, de 1985 à juin 2010, à la présidence du Bureau des Internats, instance qu'il a participé à mettre sur pied au début des années 70. C'est à cette époque, en effet, que le nombre d'élèves dans les internats de l'enseignement catholique (francophone et néerlandophone) a commencé à baisser, de même que le nombre d'établissements. *"Il a alors fallu se serrer les coudes et essayer de créer une unité du côté des internats de l'enseignement catholique,* explique le père van ZEEBROECK, moine bénédictin et directeur du Collège de Maredsous jusqu'en 1996. *On a, dès lors, mis en route, de manière autonome et à partir de la base, la création du Bureau des Internats. Celui-ci s'est ensuite vite organisé et structuré. Une commission pédagogique est venue s'y greffer. On trouve en son sein des représentants des PO et directions, du SeGEC, mais aussi des parents et des enseignants".* Au cours de ces années passées à la tête du Bureau, le père van ZEEBROECK aura fortement contribué à faire évoluer la situation de nos internats. Au départ, ceux-ci ne disposaient d'aucuns subsides. Sous son impulsion, le Bureau a pris des initiatives politiques, qui ont débouché sur l'obtention d'éléments de subventionnement en 1985-1986. Le Bureau a également permis, à la fin des années

80, la reconnaissance des internats comme institutions d'enseignement. *"Et, insiste l'ancien président, tout cela n'aura été possible que grâce au travail bénévole de ses membres, pleins de dynamisme et de bonne volonté".* Le Bureau a aussi dû s'adapter aux évolutions de la société: *"On a toujours eu l'intuition qu'il fallait, avant tout, s'occuper du jeune et rencontrer ses besoins. Aujourd'hui, l'aspect social intervient plus souvent. Un certain nombre de jeunes entrent à l'internat en raison de situation familiale difficile. L'internat peut jouer un rôle social important, tant pédagogique que psychologique. Tout a fort changé, mais les internats doivent subsister, ils restent très utiles!"*

DANS LA CONTINUITÉ...

En septembre dernier, **Pierre JACQUES** a succédé au père van ZEEBROECK. À la retraite depuis un an, après avoir assuré la direction générale du Centre scolaire Asty-Moulin pendant près de 20 ans, Pierre JACQUES a pris ses nouvelles fonctions en souhaitant que les internats gardent la place qui est la leur au sein de l'enseignement catholique, et qu'ils soient davantage pris en compte. Membre de plusieurs PO, président de la SPABSC¹ de Namur et de la Chambre namuroise du CoDiEC, il estime que les internats risquent de connaître davantage de difficultés à l'avenir.

"Les problèmes éducatifs sont compli-

qués, le public a changé, constate-t-il. Et pour vaincre les difficultés d'éducation, il faut disposer de moyens supplémentaires. L'enseignement catholique doit pouvoir assurer un rôle dans l'aide à tous les jeunes, y compris ceux qui sont en difficulté ou qui relèvent de l'Aide à la Jeunesse".

Pierre JACQUES loue, par ailleurs, l'action du père van ZEEBROECK: *"Il a donné au Bureau une vocation. Il a soutenu les internats et a jeté les bases qui leur ont permis de continuer à vivre. Il faut maintenant essayer de poursuivre son action... sans tout bousculer, plutôt en essayant de s'intégrer dans les structures et en tenant compte de ce qui a été fait".*

Un dernier souhait pour l'avenir des internats? *"Garder une grande lucidité sur les enjeux de notre société, insiste le père van ZEEBROECK, qui sera encore membre du Bureau, en tant que représentant de PO. Il faut avoir le souci de s'adapter, de coller à une réalité complexe, difficile. Avoir un regard attentif au présent, en anticipant l'avenir. Et ne pas hésiter à faire reconnaître les spécificités des différents internats. Je souhaite que l'on conserve un souci de cohésion et de solidarité dans les structures internes de l'enseignement catholique. Il ne faut pas faire cavalier seul!"* ■

BRIGITTE GERARD

1. Société Patrimoniale d'Administration des Bâtiments Scolaires Catholiques.



Photo: Institut Notre-Dame de Saint-Hubert

Il y a du bon en chacun!

Au 18^e siècle, une jeune femme affronte les difficultés de son temps et se met au service des plus pauvres. Elle fonde une congrégation, les Sœurs de Notre-Dame, qui sera à l'origine de plusieurs écoles de notre enseignement catholique...

"Mon choix de rejoindre la congrégation s'est clarifié en côtoyant, au début de ma carrière d'enseignante, des Sœurs de Notre-Dame qui vivaient une liberté que je n'avais jamais rencontrée auparavant", raconte **Sœur Paul-Viviane ROBETTE**, à présent pensionnée et, notamment, membre de PO à la maison-mère de Namur. Elle enseignait alors dans un établissement, Notre-Dame à Dinant, où elle a trouvé une profonde spiritualité, teintée d'une dimension de contemplation-action, chère à sainte Julie, la fondatrice de la congréga-

tion (cf. encadré). "À Dinant, ce qui m'attirait également, c'était le fait de respecter les différences, de croire qu'il y a du bon en chacun, qu'il soit riche ou pauvre. J'ai essayé de faire grandir le meilleur en chaque enfant, de les prendre là où ils étaient, avec simplicité, confiance et abandon".

Sœur Paul-Viviane, l'une des 84 Sœurs de Notre-Dame que compte encore la Communauté Belgique-Sud/France, continue aujourd'hui de consacrer sa vie à la congrégation et à ses écoles. Après avoir enseigné pendant 26 ans à Saint-Hubert, elle s'est engagée dans plusieurs conseils d'administration ou assemblées générales de PO, mais aussi dans des conseils de participation, au Comité Diocésain de Namur, au CA de Namur-Luxembourg...

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

Au cours de sa vie, Sœur Julie aura fondé de nombreuses écoles et communautés. Son message se perpétue aujourd'hui dans plus d'une quinzaine d'établissements dont Saint-Hubert, Bastogne, Namur, Jument, Fleurus, Gembloux, Anderlecht,

Arlon, Charleroi, Gohygart...

"Si l'œuvre de sainte Julie est avant tout une œuvre de catéchèse pour les pauvres, les plus abandonnés, et la proclamation de la bonté de Dieu, sa priorité n'en était pas moins l'éducation au sens large. Lorsqu'elle fondait une école, elle confiait ensuite l'établissement à d'autres sœurs, auxquelles elle inculquait ses idées pédagogiques", explique Sœur Paul-Viviane. Sainte Julie accordait une grande importance à la formation de ses sœurs, y compris à la vie de prière, à l'intériorité, au silence, aux relations en communauté et à la formation d'enseignants. Les écoles Notre-Dame sont vite devenues d'importants établissements, et ceux-ci comportent encore parfois les différentes sections d'enseignement (fondamental, secondaire, général, technique et professionnel). C'est le cas, par exemple, de l'Institut Notre-Dame de Saint-Hubert.

"Ce qui me paraît fondamental chez Sœur Julie, explique **Albert FRAIPONT**, directeur de l'école pendant près d'un quart de siècle et actuel président du PO, c'est le combat

Julie BILLIART est née le 12 juillet 1751 à Cuvilly, un petit village de Picardie. Dès l'âge de 7 ans, elle apprend à lire, à écrire et étudie le catéchisme en écoutant les histoires de l'Évangile, qu'elle raconte ensuite aux autres enfants. À 23 ans, elle assiste, impuissante, à une agression contre son père. Le choc de l'accident affecte sa santé, et elle restera paralysée pendant 22 ans. En 1794, poursuivie par les révolutionnaires en raison de son opposition au régime, elle aboutit à l'hôtel Blin de Bourdon à Amiens, où elle rencontre Françoise BLIN de BOURDON, avec laquelle elle fonde la congrégation des Sœurs de Notre-Dame, le 2 février 1804.

En juin de la même année, Julie guérit miraculeusement et part prêcher, instruisant femmes et enfants pauvres. Très vite, des jeunes filles se joignent pour partager sa vie. Les sœurs fondent ainsi des communautés avec des écoles, en réponse à des appels de prêtres et d'évêques de différents lieux. En janvier 1809, expulsée d'Amiens par l'évêque, auquel elle s'opposait, et accompagnée de sœurs, Julie s'établit à Namur. C'est à cet endroit que la congrégation installera sa maison-mère. Jusqu'à sa mort, le 8 avril 1816, elle poursuit son œuvre d'éducation en fondant des écoles. Elle est canonisée le 22 juin 1969.

féministe qu'elle a mené en se rendant compte que l'accès à l'enseignement était la base de l'émancipation et de la reconnaissance des filles dans la société. Un autre élément important, c'est qu'elle a, en quelque sorte, inventé pour ses sœurs la formation continuée, qu'elle organisait notamment à Namur pendant les vacances".

UNE DIVERSITÉ PRIVILÉGIÉE

Mais que reste-t-il, à présent, de la pensée de sainte Julie dans cette école? "L'Institut Notre-Dame se sent réellement depositaire du message de la fondatrice, poursuit A. FRAIPONT. Notre projet pédagogique et éducatif est imprégné de sa philosophie de vie, de ses principes pédagogiques. L'accueil des nouveaux professeurs est toujours solennisé par la remise commentée des projets éducatif, pédagogique et d'établissement. C'est une belle façon de pérenniser son message. Et lorsque direction et PO s'adressent aux enseignants, ils ont pris l'habitude de développer l'un ou l'autre axe de la pensée de Julie". Parmi ceux-ci, précise-t-il, l'accueil des jeunes "dans l'heureuse diversité des intelligences", un point sur lequel on insiste tout particulièrement à Saint-Hubert, étant donné la diversité des filières qui y sont proposées. Cette ouverture à tous les enfants, en particulier aux plus défavorisés, correspond de toute évidence à la vision de sainte Julie.

Un autre axe de la pensée de la fondatrice est la confiance qu'elle demande de témoigner dans le devenir des jeunes. Elle insiste sur l'apprentissage à l'autonomie, sur l'éducation à la liberté et à la responsabilité. "Et ce sont là, constate notre interlocuteur, des thématiques qui reviennent aujourd'hui dans les réflexions sur la pédagogie". On peut aussi citer son

appel à la créativité, au bénévolat, à l'exemplarité des maîtres. Mais son objectif premier restait, bien sûr, l'éducation aux valeurs chrétiennes.

LIENS ÉTROITS

Avec le temps, certaines écoles des Sœurs de Notre-Dame ont été reprises par les paroisses ou ont fusionné avec d'autres congrégations... Et, progressivement, les religieuses ont dû passer le relai aux laïcs pour diriger leurs écoles. À Saint-Hubert, ce passage s'est toutefois déroulé dans la confiance et l'appui: "Une des qualités des Sœurs de Notre-Dame, souligne A. FRAIPONT, est qu'elles sont sentimentalement très attachées à leurs écoles. Elles leur ont donné, dès le départ, toutes les chances d'évoluer avec leur temps, sans que cela ne les empêche de continuer à vivre dans l'esprit de sainte Julie". Certaines sœurs s'impliquent d'ailleurs encore dans des PO, tandis qu'une autre est toujours enseignante à l'école primaire de Fleurus... Et à l'Institut Notre-Dame de Saint-Hubert, le lien reste aussi étroit avec les religieuses. Deux d'entre elles sont encore affectées à des missions de service; leur présence dans l'école est plus que symbolique. "Les Sœurs de Notre-Dame, explique le président de PO, rassem-

blent de temps à autre leurs directeurs, particulièrement à l'occasion de moments-clés de la vie de Julie BILLIART. De réels liens se sont tissés entre les écoles, et ce sont les sœurs qui en sont le liant. Je crois que le jour où elles ne seront plus là, il faudra faire un effort supplémentaire pour prendre conscience que l'on se trouve dans une école Notre-Dame..." À Namur aussi, les différentes sections de l'établissement scolaire sont toutes en contact, les bâtiments communiquent avec ceux des religieuses...

AU-DELÀ DES OCÉANS...

"Ah, qu'il est bon, le bon Dieu!" Cette devise est aujourd'hui partagée par les Sœurs de Notre-Dame du monde entier, qui réalisent le rêve de leur fondatrice de proclamer cette bonté au-delà des océans. De fait, si en Belgique, la congrégation a perdu de son importance au fil du temps, il n'en va pas de même sur les autres continents. "Nous connaissons une énorme progression en Afrique, mais aussi en Amérique et en Asie, explique Sœur Paul-Viviane. Tous les jours, nous avons d'ailleurs des nouvelles de ces communautés. Et en tant que maison-mère, Namur accueille chaque année des sœurs du monde entier".

Les contacts internationaux se sont aussi multipliés à Saint-Hubert lors du bicentenaire de l'école, en 2009. "Les Américaines, raconte A. FRAIPONT, sont très friandes de leurs visites à Saint-Hubert, elles ont l'impression d'établir un lien plus concret avec leur fondatrice, parce qu'elle a créé cette école en 1809 et l'a visitée à plusieurs reprises. Lorsque la possibilité s'offre à nous, nous n'hésitons pas à développer des contacts avec d'autres écoles de la congrégation. Avec le renouvellement des générations de professeurs et d'élèves, le défi pour l'avenir sera de garder conscience qu'on est porteur d'un message. Et plus les générations se succèdent, plus il faudra en rappeler la richesse. Le compagnonnage des laïcs avec les religieux a, en tout cas, été un élément déterminant dans le maintien d'un esprit de famille, d'un esprit d'école et d'un sentiment d'appartenance". ■

BRIGITTE GERARD



**DE RÉELS LIENS
SE SONT TISSÉS
ENTRE LES ÉCOLES,
ET CE SONT
LES SŒURS QUI
EN SONT LE LIANT »**

École, aide à la jeunesse et justice: **quelles collaborations?**

Quand rien ne va plus entre l'école et les parents, quand des faits de violence sont commis, quand un élève fait une fugue, comment réagir, et que faire pour bien faire? C'est pour répondre concrètement à des questions de ce type qu'une centaine de directeurs de l'enseignement fondamental se sont mobilisés. Pendant deux ans, ils ont exploré les relations entre les différents acteurs impliqués dans la vie scolaire.

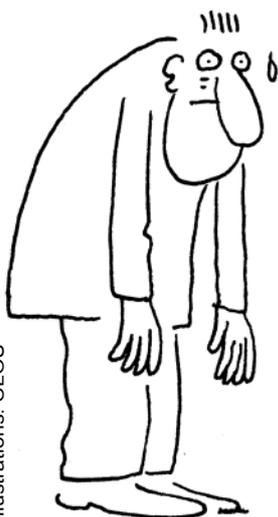


Godefroid CARTUYVELS, secrétaire général de la FédEFoC¹, n'est pas peu fier de présenter l'ouvrage *École, aide à la jeunesse et justice: quelles collaborations?*² disponible depuis peu. Il marque l'aboutissement d'une démarche collective visant avant tout à outiller les directeurs dans la gestion de difficultés qui, au fil des années, ont pris de plus en plus de place. "Nous avons déjà consacré deux ans à une réflexion approfondie sur les relations écoles-familles, explique-t-il. À cette occasion, certains directeurs nous ont fait remarquer qu'ils se retrouvaient parfois pris dans des situations très complexes, où intervenaient non seulement les familles, mais aussi une série d'interlocuteurs du monde de la justice, de l'aide à la jeunesse, de la protection de la jeunesse, etc."



PARTIR DU VÉCU

Face à des questions de maltraitance ou de garde d'enfant, il n'est pas toujours évident de savoir à qui s'adresser. À de nombreuses reprises, les directeurs ont exprimé leur désarroi. "On répond comme on peut, comme on croit, de manière très intuitive, explique l'un d'eux. Mais on est souvent dans une approximation, car on ne connaît pas bien les tenants et les aboutissants".



"Quelle est notre place dans ces processus qui concernent les enfants? Quelle est la validité juridique des décisions que nous prenons?", demande cet autre. Beaucoup de directeurs ont le sentiment que les pouvoirs publics prennent des décisions sans mesurer ce que cela va mettre à charge de l'école au jour le jour.

"C'est pour traiter ces questions-là qu'on a mis en place un processus de longue durée, poursuit G. CARTUYVELS. Des groupes de directeurs ont travaillé avec le chercheur Bernard PÊTRE. Ils ont fait état de toutes les difficultés qu'ils rencontraient dans leurs rapports avec le monde extérieur. Leurs représentations et analyses ont ensuite été confrontées à celles de magistrats, de représentants de la police, de l'aide à la jeunesse, etc. Un colloque a été organisé à Mons, pour présenter le produit de ce travail et entendre des intervenants extérieurs comme Marie-Claude BLAIS, Christian PANIER ou Éric JANSSENS³. Dans la foulée, nous avons organisé des réunions décentralisées dans le Brabant wallon, à Bruxelles, Namur, Liège, Tournai, Marche et Charleroi,

regroupant là encore, mais au niveau local cette fois, des directeurs et des représentants des PMS, du monde de la justice et de l'aide à la jeunesse et visant à amorcer des collaborations".

DOUBLE ENTRÉE

D'un côté, la relation des travaux et recherches effectués, et de l'autre, une série de fiches pour explorer les responsabilités de chacun des protagonistes. Voilà comment se présente l'ouvrage évoqué ci-dessus. "Un directeur peut y trouver à la fois matière à réflexion et une série de clarifications, précise G. CARTUYVELS. Les fiches explicitent les missions et le fonctionnement des services de police, le rôle des SAJ, le fonctionnement du tribunal de la jeunesse, des écoles de devoirs, etc. Nous avons également analysé un certain nombre de théma-

tiques, comme l'autorité parentale, les conflits parents-école, la maltraitance, le secret professionnel. Nous donnons des pistes pour avoir les bons réflexes quand des questions se posent concernant la reprise de l'enfant à l'école, les documents et les frais scolaires, les agressions verbales, les conflits, l'accès à l'école, le choix du professeur, le refus des parents de soumettre l'enfant à un suivi médical ou psychologique, etc. Pour un certain nombre de situations, faire appel au Parquet peut s'avérer très utile. Mais il est important de bien mesurer quel est le champ d'intervention de l'école et de ne pas aller au-delà. On voit bien, à l'empressement avec lequel tous ces intervenants extérieurs ont participé à la démarche, que l'école est pour eux un rouage indispensable pour pouvoir agir. Mais si l'école est amenée à remplir un rôle social qui dépasse de loin sa mission

d'instruction au sens strict, encore faudrait-il lui en donner les moyens. On en revient alors à la question d'une aide éducative et administrative en conséquence. On ne peut pas, dans le même temps, dire aux directeurs: vous devez prendre en charge une mission d'éducation qui revêt des formes multiples de plus en plus complexes, et les traiter comme c'est le cas actuellement en termes de rémunération, d'encadrement minimal, etc." ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Fédération de l'enseignement fondamental catholique.

2. Pour commander ce document (8€):

emmanuel.polizzi@segec.be

ou lui envoyer un fax au 02 256 71 29

3. Voir notre article "École, aide à la jeunesse et justice: quelles collaborations" dans entrées libres n°40, juin 2009, pp. 4-5.

JE NE SUIS PAS À L'ABRI DES PROBLÈMES...

Alain RIHON dirige depuis 7 ans l'école fondamentale libre Saint-Louis à Waremme, qui compte deux implantations pour un total de 430 élèves. Même s'il considère que son établissement scolarise un public relativement privilégié, il a pu constater qu'il n'était pas pour autant à l'abri de tout souci.

À quel genre de difficultés devez-vous faire face?

Alain RIHON: Nous avons rencontré pas mal de problèmes suite à la séparation de parents qui se sont disputés au sein de l'école à propos de la garde des enfants. J'ai été pris dans la tourmente, et j'ai dû respecter les différents jugements qui m'avaient été communiqués. Il a fallu gérer des reprises d'enfants, des mallettes à transmettre, des sacs de week-end à ne pas oublier, etc. J'ai essayé de faire au mieux, mais cela n'a pas empêché une maman de porter plainte contre moi!

De quelle manière avez-vous participé à la démarche entreprise par la FédEFoC?

AR: Pensant que mon témoignage était de nature à alimenter la réflexion initiée, la FédEFoC m'a invité à participer à des groupes de travail. Les directeurs venaient d'un peu partout. Nous nous sommes retrouvés à une quinzaine de participants pour six journées complètes. Nous avons pu partager nos difficultés, mais aussi chercher des solutions avec l'aide de Bernard PÊTRE et d'intervenants extérieurs, du monde judiciaire et de l'aide à la jeunesse.

Nous sommes partis de ce que nous vivions sur le terrain pour essayer de trouver des pistes qui pourraient aider concrètement les directions. J'ai rencontré des directeurs de Charleroi, qui avaient un vécu tout à fait différent du mien et qui s'étaient parfois retrouvés dans des situations hors du commun. Je me souviens de l'un d'eux, dont un élève avait fugué, et qui s'est vu contraint de monter dans un hélicoptère, de nuit, avec caméra infrarouge pour tenter retrouver l'enfant. Et même sans aller jusque là, on peut avoir à gérer des situations familiales problématiques qui ont une incidence sur la vie quotidienne de l'école. Quand je vois le nombre de fois où nous devons retourner dans le dossier pour voir ce que dit le jugement, parce que Monsieur ou Madame veut reprendre l'enfant alors que ce n'est pas sa semaine, ou a demandé l'intervention d'une tierce personne pour venir le chercher à la garderie! Il y a parfois des décisions difficiles à prendre et que nous devons porter seuls. Il faut pouvoir supporter certaines plaintes des parents qui sont parfois exagérées, en ayant en tête, avant tout, le bien de l'enfant.

Quel type d'aide avez-vous trouvée?

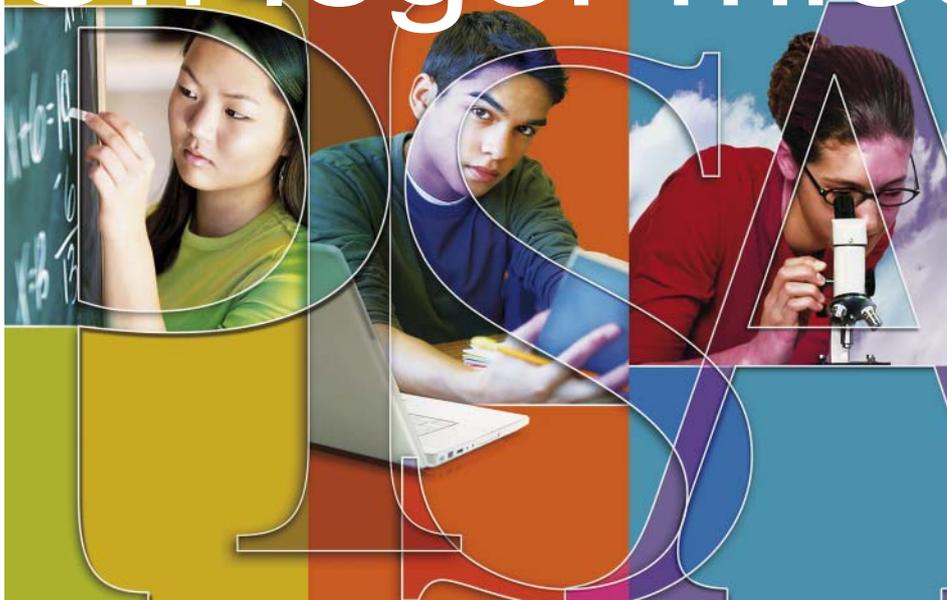
AR: Cette démarche répondait vraiment à un besoin. L'aide que cela m'a apporté, c'est d'abord de constater qu'on n'est pas le seul dans le cas. Ça fait déjà du bien! Ensuite, c'est de pouvoir disposer d'un référentiel grâce auquel on sait qui contacter face à telle difficulté. On n'est pas toujours au courant des ressources extérieures

à l'école et qui peuvent nous aider à trouver des solutions. Il faut souvent prendre une décision dans la minute et éviter, en même temps, de se mettre en porte-à-faux par rapport à un jugement. De nos jours, dès l'inscription d'un enfant, on est déjà obligé d'entrer dans la vie privée des gens, de demander qui sont les responsables légaux, s'il y a un jugement qui nous permettrait d'y voir clair, etc. Pour le moment, une trentaine de jugements concernent des élèves de mon école. La difficulté, c'est de se souvenir de ce que dit tel ou tel texte, quand on a devant soi des parents qui fonctionnent par semaines paires ou impaires, ou qui coupent les semaines de mercredi, sans parler de l'argent des classes vertes ou des classes de neige qu'il faut réclamer aux deux, des invitations à envoyer en double pour les réunions ou la remise des bulletins (eux-mêmes photocopiés à la demande)... Sans une aide administrative suffisante, c'est tout le temps la débrouille! ■ Interview MNL



PISA 2009

Un léger mieux



Voici revenu le temps du grand bulletin international des systèmes éducatifs: l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a publié les résultats du test PISA 2009.

En 2009, 75 pays ont participé aux enquêtes qui ont permis d'interroger 520 000 élèves à travers le monde. L'évaluation concerne uniquement les élèves de 15 ans, peu importe l'année, la forme, la filière dans lesquelles ils se trouvent. En ce qui concerne la Communauté française de Belgique (CFB), 3109 élèves de 15 ans (5,9% de la cohorte) ont été interrogés dans 110 établissements.

PISA, MAIS QU'EST-CE DONC?

PISA cherche à mesurer les compétences nécessaires pour entrer dans la vie adulte active (15 ans est la fin de la scolarité obligatoire dans de nombreux pays). Les évaluations ont lieu tous les 3 ans depuis 2000. Trois domaines de compétences – compréhension à la lecture (littérature), culture mathématique et culture scientifique – font l'objet d'une évaluation approfondie tous les 9 ans et d'une évaluation mineure au cours des périodes intermédiaires. En 2009, il s'agit de mesurer les compétences liées à la compréhension à la lecture. C'est là la première répétition d'une évaluation approfondie, ce qui permet d'observer des tendances entre 2000 et 2009. À travers la compréhension à la lecture, est visée la ca-

pacité de comprendre et d'utiliser des textes écrits, de réfléchir à partir de ces textes et de s'engager dans l'écrit. Donc, pas l'orthographe ou la vitesse

de lecture ou les compétences de décodage, ni les socles de compétences tels que fixés chez nous.

PRUDENCE, AVEC LES MOYENNES!

Nous ne nous attarderons que sur la lecture, domaine majeur. La **figure 1** compare le score de la CFB avec celui des autres Communautés en Belgique, celui des pays limitrophes et les moyennes de l'OCDE et de l'Union européenne ainsi que des deux pays de cette Union présentant les scores extrêmes: la Finlande et la Roumanie.

La publication de classements des pays est très médiatisée, mais hasardeuse. En effet, PISA constate que seulement 1/10 des différences de résultats se situe entre pays, 9/10 se trouvent à l'intérieur des pays.

Par ailleurs, dans les calculs statistiques de ce genre, on associe un risque d'erreur au calcul des scores moyens. En effet, comme on teste un échantillon de la population, et non tous les élèves de 15 ans, lorsque l'on

veut étendre la pertinence des conclusions à l'ensemble de la population, il faut tenir compte des risques liés à

Pays	Score moyen
Finlande	536
Belgique - Flandre	519
Pays-Bas	508
Belgique - Germanophone	499
Allemagne	497
France	496
OCDE (moyenne)	493
Belgique - Com. française	490
Union européenne (moyenne)	486
Luxembourg	472
Roumanie	424

Figure 1:
PISA 2009
Scores moyens
en compréhension
à la lecture

des erreurs ou des approximations dans l'échantillonnage. Pour cela, les statisticiens calculent des marges d'erreur. Ce qui veut dire que le score moyen de l'ensemble de la population scolaire de 15 ans est situé dans la fourchette entre 481,6 et 498,4. En tenant compte de ces fourchettes pour chacun des pays, on peut alors distinguer des groupes de pays aux performances similaires ou non. Ce qui est représenté ici par les différentes couleurs de la *figure 1*. Il faut donc se méfier des affirmations qui prétendent que l'on a gagné ou perdu un certain nombre de places dans le classement.

DES PROGRÈS? PAS CERTAIN...

PISA 2009 ayant évalué le même domaine majeur de connaissance (lecture) qu'en 2000, on peut estimer les évolutions dans les performances. La comparaison des scores moyens, pour les échantillons de la CFB, montre une évolution de 14 points. Toutefois, il faut relativiser ce progrès: à la fois par son ampleur (14 points, c'est un plus... mais pas beaucoup plus!), mais surtout, si l'on tient compte des marges d'erreur, le rapport international de PISA ne permet pas de conclure qu'il y a réellement une amélioration de la compétence moyenne en lecture en CFB. Dans la *figure 2*, les deux seules évolutions statistiquement significatives sont celles de la Flandre

(à la baisse) et de l'Allemagne (à la hausse). Prudence donc, quand on dit qu'il y a amélioration: c'est possible, ce n'est pas sûr!

Si l'on parle souvent des écarts importants de scores entre les faibles et les forts, il nous semble qu'une clé de lecture essentielle en matière d'équité est de s'intéresser à la part des élèves qui n'atteignent pas le niveau de compétence jugé nécessaire à cet âge par PISA, à savoir le niveau 2 (il y en a 6). En CFB, environ 1 élève sur 4 n'atteint pas ce niveau à 15 ans (*cf. figure 3*). C'est le plus préoccupant des constats, même si nous ne pouvons pas en conclure que ces élèves atteindront un jour ou non ce niveau de compétence avant de quitter l'enseignement.

En comparant les situations de 2000 et 2009, on constate que **dans l'échantillon** en CFB, on compte environ 5% d'élèves en moins sous le niveau 2. C'est donc une évolution présentée comme encourageante. Mais statistiquement, il y a trop d'incertitude pour affirmer que ce constat d'amélioration peut s'étendre à l'ensemble de la population.

DE VRAIS PROGRÈS

PISA s'intéresse aussi à ce qui est appelé l'engagement des élèves, c'est-à-dire les attitudes et les pratiques de lecture, en évaluant notamment le plaisir de lire, les stratégies de lec-

ture ou les types de lecture. Il s'agit là de leviers d'actions possibles pour les enseignants. Par des pratiques de lecture régulières et diversifiées, par la découverte de stratégies de lecture, les élèves apprennent à apprécier la lecture et entrent ainsi dans une sorte de cercle vertueux: lire régulièrement permet d'apprécier, pour ensuite lire encore plus souvent... Démarche longue visant à modifier les attitudes et les pratiques de lecture. Cela avait été pointé en 2000 et, notamment dans le fondamental, des initiatives avaient été promues dans ce sens (bibliothèque dans les classes...).

L'observation de quelques tendances laisse penser que cette mobilisation porte ses fruits en CFB. Ainsi, voit-on l'évolution favorable de l'indice mesurant les **attitudes positives par rapport à la lecture**, particulièrement significative chez les garçons. On enregistre aussi une augmentation de la part d'élèves disant lire régulièrement des magazines, des fictions et des journaux. Or, les élèves lisant des fictions ont un meilleur score que les autres. Cela pointe sans doute l'importance de lecture longue dans l'amélioration des résultats.

Enfin, les questionnaires aux élèves permettent aussi de montrer quelques tendances, significatives d'un point de vue statistique, concernant l'**amélioration du climat scolaire** en CFB: plus d'élèves (77,3% en 2000 → 82,9% en 2009) disent pouvoir compter sur **de l'aide supplémentaire** des enseignants, et plus d'élèves (85,2% en 2000 → 90,5% en 2009) disent que les profs les traitent correctement. Par ailleurs, ces mêmes questionnaires permettent de dégager des tendances significatives sur deux points concernant le **temps d'apprentissage**: plus d'élèves (64,4% en 2000 → 70,6% en 2009) disent qu'il est rare que l'enseignant attende longtemps avant d'avoir le calme en classe, et plus d'élèves (64,2% en 2000 → 68,9% en 2009) disent qu'il est rare que les étudiants tardent à travailler après le début de la leçon.

Des progrès donc, plus ou moins assurés: dus au travail de fond des enseignants, mais à poursuivre certainement, avant de confirmer! ■

BENOIT DE WAELE
JEAN-PIERRE DEGIVES

	2000	2009	Différence	E.S.
Finlande	546	536	-11	6
Belgique - Flandre	532	519	-14	6,9
Allemagne	484	497	13	6,1
France	505	496	-9	6,6
OCDE (26 membres comparables)	496	496	+1	5
Belgique - Communauté française	476	490	+14	9,7

Figure 2: PISA 2009
Comparaison 2000-2009 des scores moyens en compréhension à la lecture

Part élèves sous niveau 2 (%)	2000	2009	Différence	E.S.
Finlande	7	8,1	1,2	1,6
Belgique - Flandre	11,6	13,4	1,7	1,7
Allemagne	22,6	18,5	-4,2	1,4
OCDE (moyenne)	19,3	18,1	-1,2	0,3
France	15,2	19,8	4,6	1,6
Belgique - Com. Française	28,2	23,3	-4,9	3,2

Figure 3: PISA 2009
Comparaison 2000-2009 des pourcentages d'élèves sous le niveau 2 en compréhension à la lecture

Pour une analyse plus complète,
rendez-vous à l'adresse:
enseignement.catholique.be >
Services du SeGEC > Etude >
Documents et publications

MAIS QUE FAIT LE SEGEC? (10)

Présentation du Service gestion interne par sa responsable, Virginie MOITIÉ:

"Le service a pour missions la gestion comptable et financière du SeGEC (fédérations et services) ainsi que la gestion administrative et salariale du personnel.

Nous nous chargeons de la comptabilité du SeGEC dans son ensemble, ce qui comprend notamment la gestion des factures d'achat (contrôle, imputation et paiement), des bons de commande, des factures de vente, des notes de frais (internes ou externes), des comptes financiers (extraits de compte...), etc. La gestion budgétaire fait également partie de nos missions. Nous établissons les budgets, avec la collaboration des responsables des fédérations et services du SeGEC, et contrôlons ensuite le respect de ceux-ci.

Le service est, par ailleurs, en charge des formalités fiscales (TVA tous les trimestres, déclaration de la taxe au patrimoine, impôts des personnes morales...) ainsi que de la gestion du matériel (timbreuse, photocopieuses, téléphonie, commande de matériel...). Enfin, une partie de notre travail concerne la gestion des cotisations du SeGEC: établissement des factures, courriers (pour tous nos établissements scolaires), envoi et imputation des paiements... Et en ce qui concerne la gestion du personnel, le service est responsable des tâches administratives (contrats, assurances-groupe, documents divers) et du budget du personnel.

Au niveau de la répartition des tâches, Claire THONAR se charge essentiellement des factures d'achat et de vente, des notes de frais du personnel, de la commande du matériel; Catherine HOURLAY s'occupe des bons de commande et des factures d'achat, de la gestion des cotisations et de la gestion du matériel; Olivier DEHOUSSE gère les notes de frais des personnes extérieures, les extraits de compte, les déclarations TVA... Quant à moi, je suis responsable du suivi des comptes financiers, de la gestion budgétaire, des formalités fiscales ainsi que de la supervision générale". **BG**



Photo: Conrad van de WERVE

Présentation du Service informatique par son responsable, André VANDEVELDE:

"Le Service informatique a pour missions l'acquisition, la mise en œuvre et/ou la maintenance de plusieurs éléments:

- le «data center», qui contient plus de 15 serveurs, et le central téléphonique;
- les équipements informatiques du personnel;
- la base de données centrale du SeGEC et le système d'information qui lui est associé;
- les sites web du SeGEC (enseignement.catholique.be, admin.segec.be) et la gestion des adresses [mail@segec.be](mailto:@segec.be).

L'assistance aux membres du personnel du SeGEC constitue aussi une bonne partie de notre travail. Il s'agit de leur permettre d'exploiter au mieux ces différents outils, toujours dans une perspective de service à nos écoles.

Nous assurons également le développement d'applications informatiques à l'attention des établissements scolaires et des PO. Nous avons notamment mis en place une plateforme de collecte et de traitement des résultats des évaluations externes organisées par la Communauté française. Après avoir corrigé les copies, les enseignants devaient remplir des grilles d'encodage développées par la Communauté française. Grâce à notre plateforme, les écoles peuvent nous transmettre facilement leurs fichiers une fois encodés, via un login et un mot de passe. Les données sont ainsi récoltées automatiquement sur notre serveur. Et cela permet d'assurer un suivi de ces résultats, d'effectuer un traitement statistique des données et de transmettre une information pertinente aux établissements concernés.

Pour accomplir ces différentes tâches, notre service est composé d'informaticiens diplômés: Christian PRANGER, Christophe GUEULETTE et Éric CLEDA s'occupent des développements d'applications informatiques et des bases de données; quant à moi, je me charge essentiellement du «data center», de l'administration réseau et de la maintenance du parc informatique". **BG**

Contact: informatique@segec.be



Charles BERTIN
Le voyage d'hiver
Luc Pire / Espace Nord, 2009



Marie DESPLECHIN
Babyfaces
Coll. Neuf de l'École des Loisirs 2010
(pour les 9-12 ans)



L'école catholique en Europe
Édition française 2010

ESPACE NORD

D'un côté, une petite chapelle qui abrite les amours de Sabin et Aline, deux âmes sœurs lancées à corps perdus dans leur projet d'aimer... De l'autre, la lente conversion d'un veuf à l'écriture, pour extérioriser la grande fracture de son existence, le deuil de cette passion. Passant ainsi d'un récit à l'autre, l'auteur nous interroge sur l'existence d'une vie après l'amour et dépeint cette nostalgie d'un paradis à jamais perdu... Bien que traversé par la perte déchirante de l'aimée, ce récit est une ode à la nature foisonnante, aux plaisirs de la vie et aux joies de la pureté de l'amour.

Docteur en droit à l'ULB et membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, **Charles BERTIN** (1919-2002) était poète, dramaturge, romancier et essayiste. **BG**

CONCOURS

Gagnez un exemplaire d'un des deux livres ci-dessus en participant en ligne, **avant le 25 février**, sur:

www.entrees-libres.be > concours

Les gagnants du mois de novembre 2010 sont:

Véronique BIOT
Cécile BECKAND
Lucy SCHARTZ
Karine WAUTERS
Alex FILALI
Dominique STERCKX
Etienne DELNEUVILLE
Alain CARBONNELLE

UN LIBRAIRE, UN LIVRE

À l'école, personne n'aime Nejsma. Elle est nulle, méchante, moche et mal habillée. Lorsqu'un jour, un grand amateur de catch amateur est retrouvé inconscient pendant la récré, c'est Nejsma qu'on accuse. Elle fait une coupable idéale. Mais elle va se rendre compte qu'elle n'est pas aussi seule qu'elle veut bien le croire. Au tour de son voisin et ami Rajanikanth de faire quelque chose pour elle, qui l'a toujours protégé. Sans oublier Isidore, le vigile du supermarché dans lequel elle se réfugie après les cours...

Réaliste et optimiste, *Babyfaces* s'attache à valoriser le rôle des adultes et à multiplier leurs interactions avec les enfants. L'importance du dialogue est mise en avant, ainsi que la notion de justice. **BG**

Librairie Tropismes (l'appartement)
Galerie du Roi 4
1000 Bruxelles
Tél. 02 511 56 51
jeunessebd@tropismes.com

LA BATTUE

Les bois de l'Ardenne profonde sont le théâtre de deux assassinats sauvages... L'inspecteur JUSTE mène l'enquête, sur fond de chasse réglementée et de braconnage organisé. Et si le chasseur devenait gibier? Gagnez un exemplaire de ce roman en envoyant vos coordonnées complètes à:

redaction@entrees-libres.be

L'ÉCOLE CATHOLIQUE EN EUROPE

En savoir plus sur l'enseignement catholique dans trente pays européens, c'est ce que nous propose ce petit ouvrage publié par le Secrétariat général de l'enseignement catholique français. Il reprend, en fait, les documents rédigés en 2008 sous la responsabilité d'Étienne VERHACK, Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).

Des fiches nous présentent les statistiques relatives à l'enseignement catholique reprenant, pour chaque pays: son rapport avec l'État, un aperçu historique, la formation des enseignants, les modes de financement, sa démarche pastorale, ses questions pour l'avenir et son organisation. **BG**

Cet ouvrage est disponible sur commande au prix de 10€ (+ frais de port) via le CEEC
ceec@skynet.be



Armand HENRION
La Battue
Memory Press 2010

L'humeur de...

Conrad van de WERVE

Eh bien voilà... Elle l'a dit, elle l'a fait! Eugénie DELCOMINETTE a donc tiré sa révérence, après tant d'années de bons et loyaux services. C'est sans doute avec un peu de nostalgie que la plupart d'entre vous découvrent à présent ces quelques lignes... Nous ne tenterons pas de la ressusciter; de toute façon, nous n'y parviendrions pas! À quoi bon l'imiter, aussi... Le résultat n'en serait que navrant. Rien de tout cela ici, cher lecteur d'**entrées libres!** Et comme Eugénie est irremplaçable, c'est toute la rédaction du magazine qui s'y met pour prendre la relève. Chaque mois, vous aurez le plaisir, nous l'espérons, de lire les billets d'humeur de plusieurs signatures de votre mensuel préféré. Et vous l'avez compris, c'est votre "humble serviteur" qui ouvre le bal. Un exercice difficile...

Peut-être êtes-vous comme moi et sentez-vous autour de vous une morosité ambiante: les fêtes de fin d'année sont déjà loin derrière nous, le climat est particulièrement rude cet hiver. Ce mois de janvier nous semble bien long, et

certaines se projettent déjà dans leurs prochains congés... L'actualité non plus n'a pas de quoi nous réjouir. Si rien ne change, cela fera bientôt un an que nous serons sans gouvernement! À l'étranger, ce n'est guère mieux: entre catastrophes naturelles, conflits religieux ou chefs d'État qui se disputent le pouvoir, le monde paraît peu souriant en ce début d'année. Et pourtant, beaucoup de terriens restent optimistes: ce n'est pas moi qui le dis, c'est un sondage¹ paru il y a quelques semaines.

Et ses résultats ont de quoi étonner: ils nous révèlent, en effet, assez paradoxalement que ce sont les populations socio-économiquement plus fragiles qui font preuve du plus fort optimisme. C'est au Vietnam que l'on aurait le plus confiance en l'avenir.

La France, par contre, serait championne toutes catégories en termes de pessimisme. De là à conclure que l'argent ne fait pas le bonheur, il n'y a qu'un pas... à ne pas franchir trop vite, sans doute. Le sondage a été mené auprès de toutes les catégories de la population. Quoi qu'il en soit, ne dit-on pas "*après l'hiver vient le beau temps*"? On se croit au bord du gouffre, et puis on se relève. Tiens, tiens... Ça ne vous fait pas penser au sujet qui nous occupe, l'enseignement? Certes, la dernière enquête PISA est loin d'être une consécration. Mais ne pourrait-on pas dire que le printemps semble arrivé...? ■

1. Sondage BVA-Gallup publié le 3 janvier dernier, réalisé du 11 octobre au 13 décembre 2010 dans 53 pays, auprès de 64 000 personnes. Échantillon représentatif de la population de chaque pays en termes de variables sociodémographiques.



Illustration: Anne HOOGSTOEL



DOSSIER LES VOLONTAIRES FONT LA DIFFÉRENCE